OFF
A32A1
A1/
1962
CON



Bibliothèque Nationale du Québec

OFF
Q/AC1.1/1961-62

RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

pour l'année finissant
le 31 mars 1962

le ministre
des Affaires culturelles

GEORGES LAPALME

le sous-ministre
des Affaires culturelles

GUY FRÉGAULT

RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

pour l'année finissant
le 31 mars 1962

OFF
A32A1
A1/
1962
S

le ministre
des Affaires culturelles
GEORGES LAPALME

le sous-ministre
des Affaires culturelles
GUY FRÉGAULT





Québec, le 14 décembre 1962

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du ministère des Affaires culturelles pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 1962.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le Ministre des Affaires culturelles,

Georges Lapalme

Son Honneur le Lieutenant-gouverneur
de la Province de Québec
Monsieur Paul Comtois, C.P.
Québec

Québec, le 14 décembre 1962

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du ministère des Affaires culturelles pour l'exercice financier 1961-1962.

Bien qu'il porte, en grande partie, sur l'activité d'organismes déjà existants et dont le ministère des Affaires culturelles a hérité lors de sa création, le premier avril 1961, ce rapport signale également le développement graduel d'une structure administrative qu'il a fallu d'abord concevoir, puis mettre en place, et la naissance d'organismes prévus par la loi créant le Ministère, notamment le Conseil des Arts du Québec, l'Office de la Langue française, le Service d'Archéologie.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le Sous-ministre,

Guy Frégault

Monsieur Georges Lapalme
Ministre des Affaires culturelles
Hôtel du Gouvernement
Québec

MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES

Monsieur Georges Lapalme	Ministre
Monsieur Guy Frégault	Sous-ministre
Monsieur Jean Octeau	Secrétaire exécutif

SERVICE ADMINISTRATIF

Monsieur Charles-Eugène Bélanger	Conseiller technique
Monsieur Léopold Boutet	Pourvoyeur
Monsieur Michel Moreau	Directeur de personnel
Me Jean-Claude Royer	Conseiller juridique

SERVICES	TITULAIRES
Archives de la Province	Antoine Roy, archiviste
Bibliothèque Saint-Sulpice	Damien Jasmin, conservateur
Commission des Monuments historiques	Paul Gouin, président
Conseil des Arts du Québec	Jean Octeau, secrétaire
Conservatoire de Musique et d'Art dramatique	Roland Leduc, directeur général Raoul Jobin, directeur à Québec
Inventaire des Oeuvres d'Art	Gérard Morisset, directeur
Musée de la Province	Gérard Morisset, conservateur
Office de la Langue française	Jean-Marc Léger, directeur
Service d'Archéologie	Albert Gérin-Lajoie, directeur
Service d'Astronomie	Paul-H. Nadeau, directeur
Service des Bibliothèques publiques	Gérard Martin, directeur
Service de l'Enseignement de la Musique	Wilfrid Pelletier, directeur
Service des Lettres	Clément Saint-Germain, directeur
Service des Relations extérieures et de l'Information	Ernest Pallascio-Morin, directeur

ADMINISTRATION GENERALE

FORMATION DES CADRES ADMINISTRATIFS

La loi instituant le ministère des Affaires culturelles (9 - 10 Elizabeth II, chapitre 23) entre en vigueur le premier avril 1961. Cette loi crée un Office de la Langue française, un Département du Canada français d'outre-frontières, un Conseil des Arts du Québec, et confie au ministre des Affaires culturelles la direction de certains services et organismes relevant jusque-là du Secrétariat de la Province et du ministère de la Jeunesse (voir la liste des services et des titulaires).

La nomination du sous-ministre, monsieur Guy Frégault, et du secrétaire exécutif, monsieur Jean Octeau, jette les bases de l'administration générale du ministère. A la fin de mai 1961, le ministère entre dans les anciens locaux du Service général des Achats (614 est, Grande-Allée, Québec) dont il aura la disposition pour y loger ses cadres administratifs.

La formation de ces cadres s'est poursuivie par étapes depuis lors:

Le 1er août 1961	Monsieur Jean-Claude Royer Conseiller juridique
Le 16 janvier 1962	Monsieur Charles-Eugène Bélanger Conseiller technique
Le 1er mars 1962	Monsieur Léopold Boutet Pourvoyeur
Le 12 mars 1962	Monsieur Ernest Pallascio-Morin Directeur de l'Information

A la fin de l'exercice financier 1961-1962, le ministère s'apprêtait à mettre sur pied le Service du Personnel et le Service du Livre dont les directeurs, nommés plus tard, sont respectivement messieurs Michel Moreau et Clément Saint-Germain. Ces dernières nominations devaient coïncider avec le transfert du poste de délégué culturel à Paris (occupé par monsieur Robert Elie) du ministère de l'Industrie et du Commerce au ministère des Affaires culturelles.

LOIS ET MESURES ADMINISTRATIVES

Depuis la création du ministère des Affaires culturelles, son titulaire a présenté deux projets de loi à la législature. Le premier (Loi des Concours littéraires et scientifiques, bill 13) avait pour objet d'assouplir les règlements des Concours littéraires et scientifiques en attribuant au ministre des Affaires culturelles, au lieu du lieutenant-gouverneur en conseil, la responsabilité de fixer les conditions des concours et la formation du jury.

Le second (Loi de l'Assurance-édition, bill 29) avait pour but de procurer une assurance aux éditeurs du Québec en permettant au ministère des Affaires culturelles de garantir qu'il se porterait acquéreur d'une partie des exemplaires d'un ouvrage encore invendus un an après le jour de la vente du premier exemplaire. Cette loi accorde aussi aux auteurs bénéficiant de l'assurance-édition un profit de 10% sur les ouvrages achetés par le ministère.

Les principales mesures administratives prises par le ministère des Affaires culturelles depuis le 1er avril 1961 sont les suivantes:

1. Analyse du fonctionnement et refonte progressive des divers services et organismes confiés au ministère lors de sa création.

2. Nomination de monsieur Wilfrid Pelletier au poste de directeur de l'Enseignement de la Musique; de monsieur Roland Leduc à la direction générale du Conservatoire de Musique et d'Art dramatique; de monsieur Raoul Jobin à la direction de la section québécoise de la même institution.

3. Création d'un Service d'Archéologie, rattaché à la Commission des Monuments historiques.

4. Formation du Conseil des Arts du Québec et nomination de vingt-sept membres de ce Conseil.

5. Mise en oeuvre d'un Service de l'Information logé temporairement à Montréal.

6. Etablissement de l'Office de la langue française; nomination de son directeur, monsieur Jean-Marc Léger, et du directeur adjoint, monsieur Maurice Beaulieu.

7. Création d'un Comité du Musée de la Province sous la présidence de monsieur Jean Octeau.

8. Augmentation des crédits destinés aux Concours artistiques; ils passent de $ 10,000.00 à $ 37,500.00 pour l'exercice financier 1962-1963.

9. Augmentation des crédits destinés aux Concours littéraires et scientifiques; ils passent de $ 10,000.00 à $ 37,500.00 pour l'exercice financier 1962-1963.

10. Dépense de $ 41,835.00 en achats de livres pour l'encouragement à la littérature et aux sciences.

ACTIVITE GENERALE

Malgré la faiblesse inévitable de ses structures administratives au cours des premiers mois de son existence, le ministère des Affaires culturelles a déployé une activité relativement considérable.

Après avoir participé à l'inauguration de la Délégation générale du Québec à Paris, au début d'octobre 1961, il y a mis en place un service culturel, dont il a confié la direction à monsieur Robert Elie.

Le 24 août précédent, le ministère s'était associé au quatorzième congrès de l'Association canadienne des Educateurs de Langue française (ACELF), à Charlottetown (Ile du Prince Edouard). Le sous-ministre, monsieur Guy Frégault, qui y représente le gouvernement du Québec, prononce un discours qui définit certains aspects de l'action que le ministère a engagée.

A la fin d'octobre, le sous-ministre représente de nouveau le Gouvernement, cette fois, au sixième Congrès biennal des Franco-Américains, à Hartford (Connecticut). A la suite de cette rencontre, monsieur Frégault rédige un mémoire traçant les grandes lignes de l'action culturelle que devra mettre en oeuvre le futur Département du Canada français d'outre-frontières.

A la même époque, le ministère, représenté par le ministre et par le sous-ministre, assiste à la fondation de l'Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française, dont un congrès international jette les bases à Montréal. Le ministre s'engage alors à procurer à cette association un appui financier proportionné à celui que lui assureront les autres Etats dont les universités en font partie; cet organisme a, par la suite, reçu du Québec une subvention de $ 50,000.00. Le Québec se trouve au premier plan de cet organisme, qui a pour président monseigneur Irénée Lussier, et pour secrétaire monsieur Jean-Marc Léger.

En octobre 1961, le ministère organise en outre la participation du Québec à la Foire internationale du Livre, à Francfort, en Allemagne. Au même moment, le ministre des Affaires culturelles, monsieur Georges Lapalme, préside l'ouverture du Salon du Livre au Musée de la Province, à Québec. Le mois suivant, le sous-ministre participe au congrès de la National Conference of Canadian Universities and Colleges. C'est aussi monsieur Frégault qui prononce, le 29 janvier 1962, le discours inaugural du Conseil des Arts du Québec; il déclare:

> "Bien qu'il puisse, jusqu'à un certain point, assumer le rôle d'un conseil des Affaires culturelles et, par conséquent, aborder l'étude de problèmes d'ordre général, qu'il lui sera loisible de considérer dans leur ensemble, en prenant pour cela toute la hauteur nécessaire et tout le temps qu'il faudra, une partie extrêmement importante de ses fonctions lui échapperait s'il ne s'appliquait, en même temps, à examiner les questions qui se présenteront à lui dans leurs manifestations les plus concrètes et sous leurs aspects les plus particuliers. En d'autres termes, on a recours à ses lumières parce que l'on compte qu'il conduira ses délibérations dans la perspective des exigences fondamentales de la vie de l'esprit au sein de notre collectivité, mais on concevrait mal qu'il se bornât à définir ces exigences sans se soucier d'exprimer des avis susceptibles d'application immédiate."

Le 2 mars 1962, monsieur Frégault représente le ministère lors d'une réunion de la Commission canadienne de l'Unesco. Le 12 du même mois, le ministre des Affaires culturelles, monsieur Georges Lapalme, prononce à New-York une conférence devant les membres de l'Alliance française de la métropole américaine.

Enfin, c'est l'action du ministère des Affaires culturelles qui rend possible l'exposition rétrospective des oeuvres de Borduas à Montréal (janvier 1962) et à Québec (juin 1962). Au cours des derniers mois de l'exercice

financier 1961-1962, le ministère avait déjà donné son concours à divers événements qui eurent lieu pendant le printemps et l'été 1962:

1. Participation au voyage de l'Orchestre symphonique de Montréal, en Europe, (mai 1962).

2. Participation au Festival de Bordeaux, (mai 1962).

3. Participation aux colloques des critiques d'art, à Bordeaux et à Amsterdam, (juillet 1962).

4. Organisation de l'exposition des peintres du Québec, à Spolète, en Italie, (juin-août 1962).

ARCHIVES DE LA PROVINCE

Au cours de l'année 1961-1962, les Archives ont fait l'acquisition d'un appareil à microfilm, ce qui permettra de mettre à la disposition des chercheurs, divers fonds et séries d'archives qu'on ne trouvait malheureusement pas à Québec.

Des démarches ont été entreprises auprès de la Commission des Ports nationaux, section de Québec, pour obtenir l'autorisation de microfilmer les Archives de Trinity House conservées à Québec. Ces archives, qui comprennent quatorze gros volumes de près de six cents pages chacun, contiennent entre autres documents intéressants, les registres des réunions et décisions de Trinity House pour les années 1805 à 1875. Une entente intervenue avec l'Université de Montréal permettra de microfilmer la collection Baby, l'une des plus intéressantes du Canada.

Le Service des Archives a répondu à un nombre croissant de demandes de renseignements qui lui viennent de tous les coins du Canada, des Etats-Unis, de France et d'Angleterre. Plusieurs organismes lui ont transmis les demandes de renseignements d'ordre historique qui leur ont été adressées.

Au cours de la même période de 1961-1962, les Archives se sont enrichies de plusieurs centaines d'ouvrages et de documents ayant trait à l'histoire du Canada et plus particulièrement à l'histoire de la province de Québec. D'autre part, le classement et l'étiquetage de la collection numismatique se sont poursuivis et un bon nombre de pièces sont maintenant offertes à l'appréciation du public.





BIBLIOTHEQUE SAINT-SULPICE

Le nombre des lecteurs s'est élevé en 1961 à 51,889 comparativement à 47,417 en 1960. Sept mille neuf cent quarante-cinq (7,945) personnes sont allées dans la salle des revues, 8,810 dans celle des journaux, et la salle de lecture a reçu 34,634 lecteurs.

De même la circulation des ouvrages a augmenté en 1961, passant à 64,193 ouvrages consultés comparativement à 56,519 en 1960.

Le tableau suivant donne une assez juste idée de la circulation des ouvrages suivant les diverses catégories:

Généralités	4,006
Philosophie	3,584
Religion	2,040
Sciences sociales	4,236
Philologie	3,959
Sciences pures	2,116
Sciences appliquées	1,875
Beaux-arts	4,010
Littérature	7,801
Histoire	9,336
Revues	8,741
Journaux	9,570
Documents officiels	2,633
Prêts inter-bibliothèques	286
	64,193

Quant aux prêts inter-bibliothèques, ce sont les institutions qui deviennent responsables des livres qu'elles reçoivent. Soixante-seize prêts ont été faits à diverses institutions du Canada et huit à des bibliothèques des Etats-Unis. Dans

l'ensemble, 286 livres ont été ainsi prêtés. En 1960, 161 prêts inter-bibliothèques avaient été effectués.

SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Le chef de ce Service, monsieur Georges-Ernest Lecomte, a accordé, en 1961-1962, 829 entrevues à des personnes venant de Montréal ou de l'extérieur, et a répondu à 458 appels téléphoniques. En tout, il a donc répondu à 1,287 demandes de renseignements contre 1,042 en 1960-1961.

CLASSIFICATION

Mademoiselle Lucile Busseau, chargée de la classification de nos ouvrages, est aidée dans son travail par madame Annette P. Laliberté qui voit à l'identification des auteurs. Mademoiselle Busseau effectue la classification proprement dite suivant les cotes du système Dewey, et les numéros d'auteurs suivant le système Cutter, et la révision de tous les ouvrages classifiés.

En 1961-1962, mademoiselle Busseau a classifié, suivant le système décimal Dewey, 3,173 ouvrages, 2,826 publications suivant le système Cutter et elle a vu à la révision de 3,029 ouvrages classifiés.

Madame Annette P. Laliberté a identifié 9,791 auteurs.

CATALOGUE

Quatre mille huit cent quatre-vingt-neuf (4,889) ouvrages ont été catalogués en 1961-1962 contre 4,839 en 1960-1961. Quant aux fiches versées à nos divers catalogues, il y en a eu 34,375 en 1961-1962.

Mademoiselle Blanche Poirier a la charge d'inscrire les ouvrages nouveaux. Cette année, 7,309 publications ont été inscrites au catalogue, c'est-à-dire, 4,010 de plus qu'en 1960-1961. Dans ce nombre sont compris les 1,049 documents publics inscrits par monsieur Lecomte, chef du Service des Renseignements. Le 31 mars 1962, un grand total de 202,102 ouvrages inscrits a été atteint.

Durant cet exercice la bibliothèque a acheté 1,944 livres en langue française, et 168 en langue anglaise: au total 2,112. A cause de la surcharge des rayons dans le magasin aux livres, il deviendra de plus en plus difficile d'y loger les nouvelles acquisitions.

Le bureau du Conservateur a reçu en dons 343 volumes français et anglais, trente-neuf rapports, 329 numéros de revues, soixante-neuf numéros de journaux et trois annuaires.

SERVICE DES PERIODIQUES

Ce Service est sous la direction de mademoiselle Yvette Trépanier. Il exige beaucoup d'esprit de suite et une application continue car un exemplaire de périodique, journal ou revue, peut manquer et il faut bien se hâter pour combler les vides qui seront souvent impossibles à remplir plus tard.

Le tableau comparatif suivant indique les périodiques reçus durant le dernier exercice:

Quotidiens	13
Hebdomadaires	55
Mensuels	139
Bimensuels	19
Bimestriels	41
Trimestriels	98
Semestriels	3
Annuels	137
	505

La Bibliothèque a reçu gratuitement cette année le même nombre de revues qu'en 1960-1961, c'est-à-dire soixante-trois: trente-neuf de langue française, dix-neuf de langue anglaise, trois de langue espagnole et deux de langue allemande.

JOURNAUX

Langue française:	
Canada	37
Etranger	10
Langue anglaise:	
Canada	10
Etranger	4
Langue russe:	
Pravda	1
	62

Durant le dernier exercice financier la Bibliothèque a reçu les documents officiels suivants:

Publications périodiques	112
Rapports:	
langue française	630
langue anglaise	862
Publications:	
sujets divers (spécifiques)	103
	1,707

EXPOSITIONS INTERIEURES

Dans les quatre montres situées de chaque côté de l'allée centrale de la salle de lecture, treize expositions

de livres sur quarante-neuf sujets différents ont été présentées. Suivent la date du début de chacune de ces expositions et le titre de chacun des sujets:

10 avril: Alpinisme - Victoire sur l'Everest - Aventure astronautique - Escalades souterraines.

2 mai: Visages de l'Algérie - Sahara, terre de demain - Vers le Hoggar - Le Maroc.

19 mai: Musique contemporaine en France - Formes, Ecoles et Oeuvres musicales - La Musique et les Français - Le Goût musical - L'Histoire du piano.

9 juin: Le Mobilier à travers les âges - La Verrerie - La Faïence - La Porcelaine.

7 juillet: Plaisir de France - Styles anglais - Styles espagnols - Styles italiens - Caves et Greniers - Terrasses - Chambres de bains - Rangement.

15 septembre: Styles de France - Objets et Collections - Les Maîtres ébénistes français.

Les Grandes Favorites - Souvenirs diplomatiques - Venezuela (voyages) - Japon et Chine (voyages).

13 octobre: Nouveautés sur: La France - L'Italie - La Grèce - L'Espagne.

10 novembre: Franz Liszt - La comtesse d'Agoult et son temps - Chopin - Les Musiciens célèbres.

4 décembre: La Bataille de l'Atlantique - Vie spirituelle (nouveautés) - L'Irlande - Divers.

2 février: La Yougoslavie - L'Autriche - La Pologne - La Corse.

24 février: L'Homme dans l'Espace - Spoutnik - Exploration de l'Infini - L'Espace sera-t-il vaincu? - Vers la Conquête des Mondes.

9 mars: La Conquête lunaire - Explorations sous-marines - Animaux préhistoriques - Le Rivage et ses Merveilles - Bathyfologes, plongées profondes - Albums en couleurs de Walt Disney sur les animaux.

COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES

Grâce à l'augmentation de son budget qui a été porté de $ 300,000.00 à $ 500,000.00, la Commission a pu assurer la conservation et la restauration de plusieurs monuments historiques appartenant à des particuliers, restaurer et mettre en valeur ceux qui sont sa propriété, en acquérir d'autres qui étaient menacés de démolition ou de malencontreuses transformations et mettre sur pied un Service d'Archéologie.

Au cours de l'année, la Commission a classé comme monuments historiques vingt-sept édifices situés dans seize comtés.

C'est là une preuve de la richesse du patrimoine architectural québécois et de l'intérêt que notre population porte à sa conservation puisque, d'après la loi qui nous régit actuellement, le classement ne peut être effectué qu'avec le consentement du propriétaire.

Vingt et un monuments appartenant à des particuliers ou à la Commission ont été restaurés au coût total de $ 286, 431.18 et la Commission a déboursé pour l'achat de dix propriétés la somme de $ 84,000.00. L'achat de l'une de ces propriétés, acquise pour fins de démolition, permettra de dégager les abords de l'Hôtel Chevalier, l'un des plus beaux ensembles architecturaux de l'Amérique du Nord, et d'ouvrir au public les portes de cet édifice où l'on est en voie d'aménager un musée qui évoquera l'histoire de la ville de Québec.

Grâce à la collaboration des Révérendes Soeurs du Sacré-Coeur-de-Jésus de Saint-Hubert, la Commission a pu acquérir pour un prix nominal les matériaux provenant de la démolition d'une maison datant du XVIIIe siècle. Ce remarquable spécimen de l'architecture campagnarde de la région de Montréal a été reconstruit sur un terrain qui a été gracieusement cédé par le village historique Jacques de Chambly, société sans but lucratif dont les membres se proposent de reconstituer sur leur propriété un village canadien-français d'autrefois, à l'instar

de ce qui a été fait au Upper Canada Village, à Morrisburg, en Ontario. Il convient de signaler ici que c'est grâce à l'intervention de la Chambre de Commerce des Jeunes de Saint-Hubert que la Commission a pu sauver cette relique du passé, maison d'école pendant plus d'un siècle.

Toujours au chapitre des achats, il faut mentionner d'une façon toute spéciale le bel esprit de coopération dont l'Hydro-Québec a fait preuve à l'endroit de la Commission en cédant pour une somme nominale les matériaux de trois magnifiques maisons anciennes, de deux vieux bâtiments de ferme et d'un four à chaux datant du début du siècle dernier.

On a pu ainsi sauver de l'inondation, conséquence de la construction de la Centrale électrique de Carillon, ces monuments historiques qui seront reconstruits par la Commission dans le parc qui sera éventuellement aménagé par l'Hydro, près du barrage.

Plusieurs interventions faites au cours de l'année se sont avérées fructueuses. C'est ainsi que les autorités des Chemins de fer Nationaux qui projetaient de construire sur le Marché Champlain à Québec un immeuble dont le style et l'emplacement auraient nui considérablement à la réalisation de nos projets de restauration de ce vieux quartier ont bien voulu modifier l'apparence de cet édifice et en changer l'orientation afin de dégager les vieilles maisons avoisinantes. L'intervention officielle du ministre des Affaires culturelles et celle de monsieur Guy Frégault, ont été d'importants facteurs dans les résultats obtenus.

Les Dames de la Congrégation Notre-Dame, de Montréal, ont gracieusement consenti à restaurer et à agrandir, suivant nos suggestions, leur vieux couvent de Pointe-Claire qui conserve ainsi son cachet architectural. Contrairement à la coutume suivie en pareil cas, la Commission n'a pas eu à verser de contribution pour la conservation de cet édifice, les Dames de la Congrégation ayant généreusement décidé d'assumer elles-mêmes tous les frais de la restauration.

L'un des plus importants événements survenus durant l'année 1961-1962 dans le domaine de la conservation est très certainement l'acquisition par le ministère de la Jeunesse

du Mary Mount College, situé sur la rue Mont-Carmel à Québec. En achetant, pour y loger l'Ecole d'Architecture de la capitale, cette magnifique propriété ancienne, le gouvernement a posé un geste dont nous nous réjouissons tout particulièrement, car nous sommes d'avis que le meilleur moyen, le seul peut-être, d'assurer la conservation de plusieurs édifices du Vieux-Québec dont la réfection et l'emploi s'avèrent impraticables ou trop onéreux pour des particuliers, est précisément d'y installer des services gouvernementaux.

Bien qu'encore en voie d'organisation, le Service d'Archéologie a accompli de l'excellent travail durant l'année qui vient de se terminer. Les fouilles qu'il a exécutées sur la Place Royale à Québec lui ont permis de découvrir "des traces d'occupation qui remontent au début de la période coloniale française et peut-être même à l'occupation de cet endroit par les Indiens".

C'est sous la Maison Fornel, propriété de la Commission et actuellement en voie de restauration, que les archéologues ont mis à jour ces reliques du passé dont la principale est le solage de la maison construite en 1658 par le sieur Rouer de Villeray, secrétaire du gouverneur Lauzon, commis du magasin des Cent associés et membre du Conseil Souverain.

Ces vestiges archéologiques seront exposés dans le musée que la Commission a l'intention d'aménager dans le sous-sol de la Maison Fornel, près des voûtes construites en 1735 par Louis Fornel.

Au cours des recherches bibliographiques effectuées à l'occasion de ces fouilles, le Service d'Archéologie a relevé des cartes manuscrites qui lui permettraient de déterminer le site de la Deuxième Abitation de Champlain construite au mois de mai 1624. Les fondations de l'une des deux tourelles seraient encore sous la Place Royale près du parvis de l'église Notre-Dame-des-Victoires.

Monsieur Michel Gaumond, directeur des recherches, a rédigé sur la question un mémoire très documenté qui mériterait d'être publié.

Il faut ici remercier la Cité de Québec dont la collaboration facilitera grandement le travail de recherches du Service d'Archéologie. Il a été en effet convenu que lorsque les maisons situées à l'intersection des rues Petit Champlain et Grand Champlain seront démolies pour l'aménagement du boulevard, l'on permettra aux archéologues d'y pratiquer des fouilles dont les résultats devraient s'avérer fort intéressants puisque c'est probablement à cet endroit que se trouvait la fontaine de Champlain.

CONCOURS ARTISTIQUES DE LA PROVINCE

Le quinzième concours portait sur la peinture à l'huile et comportait une section spéciale pour les autres sortes de peinture ou dessin en couleurs: aquarelle, gouache, pastel, etc.

Ces règlements ont été distribués aux journaux au début de mai, aussitôt après l'approbation du ministre, et par la suite aux Ecoles des Beaux-Arts et à quelque trois cents artistes qui en ont fait la demande. Un rappel a été fait en août dans les journaux.

Du 1er au 15 septembre, 147 concurrents ont envoyé 353 peintures au Musée de la Province.

Le jury s'est réuni le 20 septembre; il était composé de:

Suzanne Bergeron-Suhit, peintre, de Québec
Evan H. Turner, conservateur du Musée des Beaux-Arts de Montréal
Jacques de Tonnancour, peintre, de Saint-Lambert,
Omer Parent, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Québec,
Jean Simard, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal.

Les juges ont retenu, pour être exposées, quarante peintures soumises par vingt-cinq artistes, et ont attribué les prix comme suit:

Peinture à l'huile:

Premier prix:	Jean McEwen, de Montréal,	$2,000.00
Deuxième prix:	Rita Letendre, de Montréal,	$1,500.00
Troisième prix:	Marcel Jean, de Québec,	$1,000.00
Quatrième prix:	Guido Molinari, de Montréal	$ 500.00

Section spéciale:

Seul prix: Yves Gaucher, de Westmount, $ 1,000.00

Ces quarante oeuvres ont été exposées à Québec, au Musée de la Province, du 27 septembre au 15 octobre, et à Montréal, à l'Ecole des Beaux-Arts, du 20 au 30 novembre.

REPARTITION DU BUDGET: $ 10,000.00

1.	Prix accordés:	$ 6,000.00
2.	Cachets et frais de déplacement des juges:	516.40
3.	Administration:	750.00
4.	Impressions:	72.50
5.	Assurances:	475.00
6.	Transport:	782.62
7.	Réceptions:	652.77
		$ 9,249.29
	Solde:	750.71
		$10,000.00

CONCOURS LITTERAIRES ET SCIENTIFIQUES

En vertu des règlements approuvés par l'arrêté en conseil numéro 446 du 30 mars 1960, les Concours littéraires et scientifiques de 1961 portaient sur les ouvrages suivants:

a) en littérature: les ouvrages en langue française qui traitent de critique littéraire, d'histoire littéraire, ou de critique d'art, les ouvrages qui traitent de la correction du langage. Trois ouvrages ont été inscrits dans cette section.

b) en sciences: les ouvrages de sciences appliquées. Treize travaux ou ensembles de travaux ont été soumis dans cette section.

c) en sciences morales et sociales: les ouvrages en langue anglaise qui appartiennent aux sciences morales et sociales. Dans cette catégorie, deux ouvrages ont été présentés.

Les Concours se sont terminés le 1er juin. Les ouvrages présentés ont été soumis aux membres des jurys désignés par l'arrêté ministériel numéro 1909, en date du 15 septembre 1961.

Faisaient partie du jury de la section de littérature en langue française: Madame Fernande Saint-Martin, rédactrice de "Châtelaine - La Revue Moderne", représentante de la Société des Ecrivains; le Révérend Père Gustave Lamarche, c.s.v., représentant de l'Académie canadienne-française; monsieur Gilles Marcotte, journaliste à "La Presse"; le Révérend Frère Clément Lockquell, doyen de la Faculté de Commerce de Laval, et monsieur Edmond Labelle de Radio Canada.

Dans la section des sciences, le jury était composé de monsieur Louis-Philippe Bonneau, vice-recteur de l'Université Laval et représentant de l'Acfas; monsieur Georges Hall de la Faculté des Sciences de Laval; monsieur André Hone, de l'Ecole Polytechnique de Montréal; monsieur Marcel Rinfret, de la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal; monsieur Richard Bernard, de la Faculté des Sciences de Laval.

Le jury de la section des sciences morales et sociales était formé du Révérend F.-W. Butcher, de Québec; de monsieur H.-N. Fieldhouse, doyen de la Faculté des Arts et des Sciences de McGill; de monsieur Stanford Reid, du Département d'Histoire de McGill; de monsieur E.-A. Collard, rédacteur en chef de "The Gazette"; de monsieur D.-C. Master, du Département d'Histoire de l'Université Bishop.

Les jurys se sont réunis à Québec, le 13 octobre, en vue de choisir les lauréats.

Le jury de la section de littérature a attribué le deuxième prix ex aequo à monsieur Jean Béraud, critique dramatique à "La Presse", pour son ouvrage: "Trois cent cinquante ans de Théâtre au Canada français" et au Révérend Père Pierre Angers, s.j., du Collège Jean-de-Brébeuf à Montréal, pour son essai intitulé: "Foi et Littérature". Ces deux auteurs ont reçu $ 500.00 chacun. Il n'y a pas eu de premier prix.

Dans la section des Sciences appliquées, le jury a décerné le premier prix, au montant de $ 1,500.00, à messieurs L.-P.-A. Robichaud et Maurice Boisvert, de Québec, pour leur ouvrage: "Graphes de Fluence, Théorie et Applications", et le deuxième prix, au montant de $ 1,000.00 à messieurs D.-L. Mordell et J.-W. Stachiewicz, de la Faculté de Génie civil de McGill, pour un travail intitulé: "Experimental Coal Burning Gas Turbine".

Dans la section des sciences morales et sociales, monsieur J.-I. Cooper, de Montréal, a reçu le deuxième prix, au montant de $ 1,000.00, pour son ouvrage "The Blessed Communion". Aucun ouvrage n'a mérité le premier prix dans cette section.

Les crédits affectés à la tenue de ces Concours étaient de $ 10,000.00 ainsi répartis:

Prix aux lauréats:	$ 4,500.00
Cachets aux quinze membres des jurys:	900.00
Rémunération du secrétaire:	750.00
Dépenses diverses:	73.53
Soit au total:	$ 6,223.53
Solde non dépensé:	$ 3,776.47

CONSEIL DES ARTS DU QUEBEC

Ce premier rapport du Conseil des Arts du Québec, qui doit coïncider avec l'année gouvernementale se terminant à la fin de mars 1962, est forcément bref puisque le Conseil n'est entré en fonction qu'à la fin de janvier 1962.

Ces deux premiers mois de la vie du Conseil ont cependant été très denses. Dès ses débuts, le Conseil s'est vu devant des tâches de deux ordres: les unes, de caractère immédiat et pressant; les autres, non moins pressantes mais à plus longue échéance. Le Conseil, à peine né, a dû, en effet, à la demande du ministère des Affaires culturelles, faire l'examen d'un très grand nombre de demandes de subventions au sujet desquelles le ministère requérait un avis avant la fin de l'exercice financier de 1961 - 1962. (On trouvera, en appendice, la liste des demandes en faveur desquelles le Conseil a recommandé des subventions). Cette activité a exigé que le Conseil improvise une structure provisoire de six commissions et qu'il improvise aussi, sans expérience, d'importantes décisions dans un très bref délai et au meilleur de son jugement.

Institué en vue de "recommander au ministre les moyens les plus efficaces pour accentuer l'avancement des arts et des lettres dans la province", le Conseil des Arts du Québec a formé six commissions chargées de préparer un mémoire dont l'objectif est d'établir un premier inventaire des besoins dans le domaine de sa compétence et d'esquisser les principes d'une aide cohérente à ces besoins. Le Conseil s'est doté de règlements de régie interne et a entrepris de rédiger un projet de constitution.

Rappelons que le Conseil des Arts a été constitué, le 22 novembre 1961, par un arrêté ministériel qui nommait les membres suivants: le Révérend Père Pierre Angers, s.j., monsieur Murray-G. Ballantyne, madame Roberta Beatty, messieurs Pierre Boucher, William Hanbury Budden, Pierre Demers, Jean-Charles Falardeau, Jean-Louis Gagnon, madame Judith Jasmin, mademoiselle Rina Lasnier, monsieur André Laurendeau, madame

Jean-Paul Lessard, le Révérend Frère Clément Lockquell, messieurs Gilles Marcotte, Anson C. McKim, Eric McLean, Cyrias Ouellet, Jean Papineau-Couture, Alfred Pellan, Jean-Guy Pilon, David Rome, Jean Simard, Yves Thériault, Marcel Trudel, Jean Vallerand et Guy Viau. A une date subséquente, le ministère ajoutait le nom de monsieur Mario Duliani à cette liste. Deux des membres du Conseil, messieurs Yves Thériault et Alfred Pellan, ont par la suite remis leur démission. Le 17 janvier 1962, le ministre annonçait la nomination du président, monsieur Jean-Charles Falardeau, du vice-président, monsieur Guy Viau, et du secrétaire, monsieur Jean Octeau. C'est le 29 janvier 1962 qu'a eu lieu, au bureau du ministère des Affaires culturelles, à Montréal, l'inauguration officielle du Conseil des Arts du Québec, en présence de monsieur Georges Lapalme, ministre des Affaires culturelles. A cette occasion, monsieur Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles, et monsieur Jean-Charles Falardeau, président du Conseil des Arts du Québec, adressèrent la parole au Conseil dont tous les membres étaient présents.

Voici, dans l'ordre chronologique, un résumé des principaux événements dans la vie du Conseil depuis sa création.

PREMIERE SESSION

Dès le 29 janvier, le Conseil des Arts du Québec abordait l'étude des principaux problèmes relevant de sa compétence. En premier lieu, les membres du Conseil ratifièrent les nominations faites précédemment par le ministère à la présidence des commissions du Conseil:

Commission des Arts plastiques:	Monsieur Guy Viau
Commission des Lettres:	Monsieur Gilles Marcotte
Commission de la Musique:	Monsieur Jean Papineau-Couture
Commission de la Recherche scientifique:	Monsieur Pierre Demers
Commission du Théâtre:	Monsieur André Laurendeau

On procéda ensuite au choix des membres de ces cinq commissions:

Commission des Arts plastiques:	Messieurs Alfred Pellan Jean Simard Murray-G. Ballantyne
Commission des Lettres:	Messieurs Jean-Guy Pilon et Yves Thériault Le Révérend Frère Clément Lockquell
Commission de la Musique:	Madame Jean-Paul Lessard Messieurs Jean Vallerand et Eric McLean
Commission de la Recherche scientifique:	Messieurs Cyrias Ouellet et Marcel Trudel
Commission du Théâtre:	Mesdames Roberta Beatty et Judith Jasmin Monsieur Pierre Boucher

Etant donné l'urgence de certaines demandes de subvention inscrites à l'ordre du jour du Conseil, une première réunion des présidents de commissions avait eu lieu le 26 janvier afin de faire une étude préliminaire des dossiers et de présenter au Conseil les recommandations jugées nécessaires.

Lors de la première session, le Conseil forma aussi deux autres commissions spéciales, la première, chargée de l'étude de la procédure et composée de messieurs Pierre Boucher, William Hanbury Budden, Jean-Louis Gagnon; la seconde, chargée de la planification des services administratifs et composée du Révérend Père Pierre Angers, s.j., de madame Rina Lasnier et de messieurs David Rome et Anson McKim.

Dès la première session, le Conseil recommandait au ministère un certain nombre de subventions dont on retrouvera la liste à la fin de ce rapport.

DEUXIEME ET TROISIEME SESSIONS

La deuxième session du Conseil des Arts du Québec avait lieu les 23 et 24 février 1962, à Montréal. Les membres du Conseil adoptèrent alors le rapport de la Commission de la Procédure qui, par le fait même, prit la valeur de règlement pour les débats du Conseil.

Une troisième commission spéciale fut alors formée avec le mandat de préparer un projet de constitution du Conseil. Les membres du Conseil choisirent pour cette commission les personnes suivantes: Messieurs Jean-Louis Gagnon, Jean-Charles Falardeau, William Budden, Guy Viau et Jean Octeau.

La troisième session du Conseil eut lieu à Montréal, le 25 mars 1962, et porta principalement sur l'étude d'un avant-projet préparé par la Commission de la Constitution. L'adoption définitive de ce projet fut fixée au 16 avril 1962.

APPENDICE I

Liste des subventions qui ont été recommandées au ministère des Affaires culturelles par le Conseil des Arts du Québec avant la fin de l'exercice financier 1961-1962:

SUBVENTIONS

Voici la liste des subventions qui ont été versées par le ministère des Affaires culturelles sur la recommandation du Conseil des Arts du Québec:

Arts plastiques

Galerie La Huchette (Québec)	$ 3,000.00	
Galerie Zanettin (Québec)	2,000.00	
		$ 5,000.00

Lettres

Association des Bibliothécaires du Québec	$ 1,000.00	
Association des Editeurs canadiens	1,000.00	
Revue "Maintenant"	200.00	
		$ 2,200.00

Musique

Chorale Bach	$ 1,000.00	
Concerts symphoniques de Sherbrooke	5,000.00	
Société Pro-Musica	4,500.00	
Opéra Guild	3,000.00	
Chorale d'Arvida	400.00	
		$ 13,900.00

Recherche scientifique

Archives de Folklore (Québec)	$ 1,000.00	
Revue canadienne de Biologie	400.00	
Société mathématique du Canada	4,000.00	
		$ 5,400.00

Théâtre et cinéma

Centre catholique national du Cinéma	$ 20,000.00

Il faut noter que la Commission du Théâtre avait recommandé, lors de la première session du Conseil, que le ministère des Affaires culturelles prît la responsabilité de répartir le budget du Théâtre, du moins jusqu'au 1er avril 1962, afin d'éviter que le Conseil des Arts du Québec, en se prononçant sur les demandes soumises, n'engageât sa politique future en matière de subventions.

Organismes divers

Conseil de Vie française en Amérique	$ 5,000.00	
Institut canadien de Québec	5,000.00	
L'Accord, centre culturel (Montréal)	1,000.00	
Institut des Arts du Saguenay	3,000.00	
Institut polonais des Arts et des Sciences	500.00	
Société d'Etude et de Conférences	1,500.00	
Association France-Canada	1,500.00	
Association des Femmes diplômées des Universités	1,500.00	
Société artistique de Thetford-Mines	2,000.00	
Les Marionnettes de Montréal	2,500.00	
		$ 23,500.00

TOTAL: . . . . . $ 70,000.00

APPENDICE II

Liste des ouvrages pour l'édition desquels le Conseil des Arts du Québec a recommandé une subvention:

Photographie corpusculaire III (Pierre Demers)	$ 5,000.00
Etudes floristiques du Frère Marie-Victorin	5,000.00
Rapport de la Société d'Archéologie de Sherbrooke	500.00
Mémoires Chapais (Julienne Barnard)	1,000.00
Rapport de la Société canadienne d'Histoire de l'Eglise catholique	500.00
	$ 12,000.00

APPENDICE III

(Encouragement aux auteurs)

Liste de volumes dont le Conseil des Arts du Québec a recommandé l'achat par le ministère des Affaires culturelles:

Académie canadienne-française (Sixième cahier de l')	Sixième cahier	$ 600.00
Archives de Folklore	La Vie traditionnelle à Saint-Pierre d'Orléans	1,000.00
Blais, Marie-Claire	Tête blanche	750.00
" "	La belle Bête	750.00
Bosco, Monique	Un Amour maladroit	1,300.00
Carrier, Hervé	Le Sociologue canadien Léon Gérin	200.00
Charbonneau, Robert	Aucune Créature	525.00
Chéné, Yolande	Au Seuil de l'Enfer	800.00
Choquette, Adrienne	Laure Clouet	1,000.00
Constantineau, Gilles	Simples Poèmes et Balades	150.00
Dubé, Marcel	Florence	1,000.00
Ecrits du Canada français (XI)	XI	1,250.00
Falardeau, J.-C.	La Dualité canadienne	2,550.00

Filiatrault, Jean	L'Argent est Odeur de Nuit	$ 1,250.00
Gagnon, Jean-Louis	La Mort d'un Nègre	450.00
Giguère, Diane	Le Temps des Jeux	1,250.00
Godbout, Jacques	C'est la chaude Loi des Hommes	300.00
Hamelin, Jean	Economie et Société en Nouvelle-France	300.00
Hébert, Anne	Poèmes	900.00
Jasmin, Claude	Délivrez-nous du Mal	1,000.00
" "	La Corde au Cou	1,000.00
Lapointe, P.M.	Choix de Poèmes	150.00
Lasnier, Rina	Miroirs	800.00
" "	Mémoires sans jour	800.00
Laurendeau, André	La Crise de la Conscription	400.00
Lemoyne, Jean	Convergences	2,250.00
Marcotte, Gilles	Le Poids de Dieu	1,560.00
Martin, Claire	Doux Amer	900.00
Paradis, Suzanne	La Chasse aux autres	600.00
Perreault, Pierre	Portulan	225.00
Pilon, Jean-Guy	La Mouette et le Large	300.00
" "	Recours au Pays	125.00
Roquebrune, Robert (de)	La Seigneuresse	750.00

Roy, Gabrielle	La Montagne secrète	$ 600.00
Simard, Jean	Répertoire	1,500.00
Thériault, Yves	Agaguk	800.00
" "	Ashini	1,800.00
" "	Amour au Goût de Mer	800.00
Toupin, Paul	Souvenirs pour Demain	750.00
Trottier, Pierre	Les Belles au Bois Dormant	225.00
Trudel, Marcel	Atlas historique du Québec	975.00
En collaboration	L'Eglise et le Québec	600.00
		$ 35,685.00

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE

SECTION DE MONTREAL

La préoccupation dominante du directeur du Conservatoire a été, avec l'aide de ses collaborateurs de la direction, d'étudier en profondeur la situation de tous les professeurs du Conservatoire afin d'arriver à établir un statut professionnel.

A cette fin, des fiches complètes portant sur le curriculum vitae de chacun des professeurs ont été compilées, des consultations nombreuses ont eu lieu avec les représentants de l'Association des Professeurs (A.P.) et avec des représentants du ministère des Affaires culturelles et de la Commission du Service civil.

Dans toutes ces conversations avec les autorités compétentes, la direction du Conservatoire s'est souvenue des recommandations contenues dans le mémoire présenté l'an dernier à monsieur le ministre des Affaires culturelles par l'Association des Professeurs du Conservatoire.

La définition des diverses catégories a été faite selon les critères suivants: compétence pédagogique, ancienneté, nombre d'heures consacrées à l'enseignement.

Cette classification ne saurait être que temporaire et il faudra le plus tôt possible définir de façon plus complète et plus souple les divers types d'emplois de professeurs au sein du Conservatoire ainsi que les rémunérations adéquates.

Plusieurs entrevues ont eu lieu entre des représentants du Conservatoire, des représentants du ministère des Affaires culturelles et des représentants de la Corporation Sir Georges-Etienne Cartier dans le but d'étudier la construction possible d'un immeuble du Conservatoire à la Place des Arts.

La direction du Conservatoire, s'appuyant sur un long mémoire de la direction des études, a amorcé une revision et une refonte complètes des programmes d'études dans toutes les disciplines enseignées au Conservatoire.

Par voie de conséquence, cette étude a amené des précisions nouvelles au niveau des modalités d'examens et des normes de promotions des élèves du Conservatoire. Des barèmes très précis ont été établis à cet effet. Tous les élèves du Conservatoire sont donc présentement définis dans des catégories pédagogiques qui s'inspirent à la fois des traditions des grands conservatoires européens et des traditions universitaires en vigueur en Amérique.

Les règlements disciplinaires et pédagogiques ont été appliqués avec rigueur mais avec compréhension. Chaque cas litigieux a été étudié attentivement par tous les membres de la direction avant qu'une décision ne soit prise. Le résultat le plus clair de cette action est que tous les élèves qui fréquentent le Conservatoire répondent aux exigences de scolarité et de travail exigées par les définitions même d'une école supérieure de musique et d'art dramatique.

La direction du Conservatoire a étudié l'installation de nouveaux studios au quatrième étage de l'édifice Langelier. Ces locaux seront occupés dès la rentrée des classes en septembre 1962.

SECTION DE QUEBEC

Le statut professionnel des professeurs du Conservatoire de Québec de même que le programme d'études et les règlements disciplinaires et pédagogiques sont les mêmes que ceux de la section de Montréal. Le directeur de la section de Québec a collaboré au cours de l'année aux modifications qui ont été apportées dans ces domaines et sur lesquelles le rapport de la section de Montréal donne de plus amples détails.

Certaines adaptations ont cependant été faites en tenant compte des conditions particulières de la section de Québec. C'est ainsi que pour les classes d'art vocal, les cours de diction française ont été rétablis tandis que les cours de phonétique allemande étaient suspendus, faute d'élèves assez avancés pour suivre cette matière.

En septembre 1961, 207 élèves étaient inscrits dans les disciplines musicales et sur ce nombre, 171 ont persévéré jusqu'à la fin de l'année académique. Les classes d'art dramatique ont terminé avec dix-huit élèves, soit un de moins qu'au début de l'année. Il est à noter que plusieurs élèves venaient de localités parfois assez éloignées de Québec comme La Tuque, Rivière-du-Loup, La Malbaie, Baie-Saint-Paul, Trois-Rivières, Thetford-Mines, ainsi que de la région du Lac Saint-Jean. La section musicale comptait soixante de ces élèves et la section d'art dramatique, dix.

Aux examens qui ont marqué la fin de l'année académique 1961-1962, trente-deux élèves ont mérité des récompenses, dont un premier prix de trombone, une première médaille de solfège, un premier prix d'harmonie et un premier prix de comédie classique.

Les locaux dont dispose le Conservatoire à Québec suffisent présentement en ce qui concerne la section musicale. En raison du fait que la majorité des élèves sont encore aux études et qu'un grand nombre de cours ont lieu dans

l'après-midi, il arrive cependant que l'on manque momentanément de studios. Quant à la section d'art dramatique, les cours ont lieu dans des salles louées à l'extérieur, faute de locaux appropriés et suffisants au Conservatoire même.

DELEGATION CULTURELLE A PARIS

LITTERATURE

En vue d'assurer une plus large diffusion aux oeuvres littéraires du Québec, le délégué culturel, monsieur Robert Elie, a multiplié les rencontres avec les critiques, les éditeurs et les libraires français.

Le Festival annuel dramatique de Paris serait heureux d'accueillir un spectacle canadien, mais de préférence un spectacle original, composé d'une pièce d'un auteur canadien. A ce propos, monsieur Elie, a rencontré le directeur des Festivals de Montréal, monsieur Robert Letendre, et il l'a fortement encouragé à mettre chaque année à l'affiche du Festival une nouvelle pièce d'un auteur canadien, pièce qui pourrait ensuite être proposée au Théâtre des Nations.

Le Salon du Livre de Montréal a demandé en janvier l'aide de la Délégation. Malheureusement, il était trop tard pour obtenir la participation de tous les grands éditeurs français. Les démarches, suivies de rencontres avec des éditeurs canadiens, ont permis de déterminer une ligne de conduite pour l'avenir. La Délégation aura sûrement à collaborer étroitement avec le Salon du Livre à l'avenir.

La diffusion du Livre canadien en France soulève beaucoup de problèmes. Les éditeurs canadiens en sont conscients et ils doivent s'unir pour les résoudre. Il est entendu que les critiques français ne parleront d'un livre canadien que s'il est facile de se le procurer en France. Au cours de conversations, diverses solutions ont été proposées et, ici encore, la Délégation offre sa collaboration aux éditeurs.

En collaboration avec l'Association France-Canada, deux colloques ont été organisés à la Délégation. L'un a porté sur un article sur le Canada français de la revue Panorame Chrétien; l'autre, sur le roman de Gilles Marcotte, "Le

Poids de Dieu", qui a été publié à Paris. L'auditoire se composait de Canadiens et de Français et la discussion a été plus fructueuse que nous pouvions l'espérer. Ces colloques seront repris et de grandes personnalités françaises et canadiennes seront invitées.

Le Congrès de Lisieux de l'Association France-Canada a été un grand succès. Cette association permet à la Délégation de rayonner en province comme à Paris et d'y accomplir une oeuvre efficace.

Grâce au concours de France-Canada, la Délégation a distribué une cinquantaine de prix dans les lycées de province et de Paris. Chacun de ces prix se composait d'un exemplaire du numéro spécial sur le Québec de la Revue Française et d'un ouvrage littéraire de qualité.

Deux livres ont été lancés à la Délégation. Malheureusement, les lancements n'attirent plus les critiques et il faudra les éviter. Il serait préférable de recevoir les auteurs canadiens à un déjeuner.

BEAUX-ARTS

La Délégation a collaboré à l'Exposition "L'Art du Canada", qui faisait partie du Mai de Bordeaux. Des critiques favorables ont paru dans les journaux de Paris et de province. Le délégué culturel avait été invité à écrire l'une des préfaces du catalogue. Elle a également permis au peintre Fernand Leduc de présenter ses toiles les plus récentes à la fois à la Galerie Hautefeuille et dans la salle de la Délégation. Le délégué culturel a accordé son patronage à une exposition d'un groupe de peintres canadiens à la Galerie Namher. En dépit de tout ce qui a été dit, les deux seules critiques qui ont été publiées sur cette exposition, dans les revues "Cimaise" et "Aujourd'hui" ont été favorables.

Une exposition, qui réunissait quelques peintres du Québec, a été présentée au Festival de Spolète. Elle a été organisée par monsieur Charles Delloye, avec la collaboration de monsieur Mousseau, et sous la responsabilité de monsieur Charles Lussier.

REVUES

La Délégation a pris une part active à la réalisation du numéro spécial de la "Revue Française" sur la province de Québec. L'accueil a été excellent en France. Toute une partie du numéro spécial de la "Revue Française" était consacrée à la jeune peinture du Québec. De plus, grâce à la collaboration de la Délégation, un article sur l'art au Québec a paru dans la revue "Jardin des Arts" (numéro 90 - mai 1962).

La Délégation a également collaboré à la réalisation d'un numéro spécial de la revue "Culture Française" sur la province de Québec (décembre 1961) et à un article qui a paru dans la revue "Constellation" (mai 1962).

Un article du délégué culturel qui s'intitulait "Pour se mieux connaître" a paru dans le journal "Information" au cours du mois d'avril.

Le Délégué culturel a prononcé une causerie, le 13 juin, à une réunion de l'Association des Médecins de Langue française.

ENSEIGNEMENT

Le délégué culturel a reçu des professeurs français qui désiraient enseigner au Canada. Il a correspondu à ce sujet avec les autorités de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, la Fédération des Collèges classiques et le Protestant School Board of Greater Montreal. De concert avec eux, une formule d'inscription a été établie.

La Délégation a déjà demandé au ministère de la Jeunesse la création des Services de l'Enseignement et de l'Accueil aux Etudiants et le projet est à l'étude. Le ministère de la Jeunesse, en collaboration avec le Service du Tourisme, pourrait s'intéresser à l'organisation de voyages d'études que des groupes de finissants d'institutions d'enseignement supérieur veulent faire dans le Québec. Ce projet est également à l'étude.

OFFICE DE LA LANGUE FRANCAISE

Le délégué culturel collabore avec l'Office de la Langue française. Il est devenu membre du Comité d'étude des termes techniques, qui est sans aucun doute l'organisme le plus dynamique que l'on puisse trouver en France.

PROJETS

La Délégation ne pourra accomplir un travail efficace que si elle peut compter sur des services bien organisés et sur un personnel assez nombreux et compétent. Il nous paraît nécessaire de réaliser le plus tôt possible les projets suivants:

1. Création d'un centre de documentation (bibliothèque, photothèque, cinémathèque), qui pourrait répondre à toutes les demandes des journalistes, des conférenciers, des étudiants, qui s'intéressent au Canada français. Ce centre de documentation serait à la fois culturel et économique. Dès le départ, il faudrait désigner un bibliothécaire d'expérience, qui travaillerait en collaboration avec les principales bibliothèques de la Province, particulièrement les Bibliothèques du Parlement et de Saint-Sulpice.

   La Délégation disposera d'environ mille exemplaires de la revue "Vie des Arts" qui l'aideront à faire connaître le mouvement artistique du Canada français auprès des journaux, des revues et des personnalités influentes.

2. Pour faire connaître le mouvement littéraire, monsieur Elie est d'avis que nous devrions ici publier une revue trimestrielle, qui reproduirait les articles les plus intéressants des revues du Québec. En plus d'articles de fond, on pourrait aussi grouper des chroniques nombreuses qui permettraient aux lecteurs français de suivre de très près notre production littéraire.

INVENTAIRE DES OEUVRES D'ART

Le Service de l'Inventaire a dû quitter les locaux qu'il occupait au Musée de la Province. Ce déménagement s'est fait en une semaine, durant l'été 1961. L'aménagement des bureaux de la rue de la Fabrique a été difficile, mais les travaux sont maintenant terminés.

DOCUMENTS

Saint-Nicolas (Lévis) - Transcription des pièces originales de la répartition faite pour la construction de l'église, de 1821 à 1828.

Saint-Grégoire (Nicolet) - Transcription de quelques documents sur l'histoire du moulin à vent de la seigneurie Godfroy.

Québec - Archives judiciaires - Transcription de brevets d'apprentissage, d'actes de vente et de chaînes de titres concernant des artistes et des maisons de Québec (du XVIIe au XIXe siècle inclusivement).

Petit-Pré - Moulin de Monseigneur de Laval - Transcription de pièces d'archives tirées du Grand Livre du Séminaire de Québec, sur la construction de ce moulin en 1695.

Québec - Archives de la Province - Transcription d'un grand nombre de pièces diverses, extraites de l'Inventaire d'une collection de pièces notariales et judiciaires. Ces documents concernent des artistes et artisans des trois siècles de notre histoire, des monuments religieux et domestiques, des entreprises de sculpture, des querelles entre artisans, etc.

EXPOSITIONS

Montréal - Université McGill - Exposition de cent photographies d'architecture canadienne d'autrefois.

Québec - Exposition provinciale - Exposition d'agrandissements photographiques d'architecture canadienne d'autrefois et d'aujourd'hui, conjointement avec la Galerie nationale d'Ottawa - septembre 1961.

Québec - Inventaire - Exposition permanente de photographies d'oeuvres d'art (architecture, peinture, sculpture et arts décoratifs).

DOSSIERS NOUVEAUX

Au cours de ses voyages en France, le directeur de l'Inventaire a pris plus de 1,600 photographies de maisons, d'églises, de retables et de pièces d'art décoratif, dont les formes sont à l'origine de notre art traditionnel. Les plus caractéristiques de ces clichés ont été pris à Bayeux, à Barfleur, à Coutances, à Grandville, à Avranches, dans les environs de Poitiers, à Loches dans la région de Tours, à Vendôme, etc. Cette documentation photographique est accompagnée de manuscrits.

PHOTOGRAPHIES

Du 1er avril 1961 au 31 mars 1962, l'Inventaire des Oeuvres d'Art s'est enrichi de 2,270 clichés (quatre pouces par cinq pouces, deux pouces et quart par deux pouces et quart et trente-cinq millimètres). Pour sa part, le directeur actuel a pris 1,279 clichés, dont 320 en couleur, 932 en camaïeu (deux pouces et quart par deux pouces et quart) et vingt-sept à l'infrarouge. Ces photographies sont classées par noms de lieux.

AGRANDISSEMENTS PHOTOGRAPHIQUES

Le Service de l'Inventaire a distribué en 1961-1962, 1,187 agrandissements de format huit pouces par dix pouces. Voici les noms des bénéficiaires: Monsieur Gijzen; les étudiants en géographie de l'Université Laval; monsieur Hervé Biron, Trois-Rivières; monsieur Luc Lacoursière, Université Laval; le Service du Tourisme de Québec; le Service d'Urbanisme de Montréal; le Service d'Urbanisme de la Ville de Québec; l'Ecole d'Architecture de l'Université McGill; la Commission des Monuments historiques; le Consulat des Etats-Unis à Québec; la Galerie nationale du Canada; Radio Canada; le ministère des Affaires culturelles; le Musée de la Province.

Huit jeux de cent photographies (onze pouces par quatorze pouces), illustrant les arts au Canada français, ont été distribués aux maisons d'éducation dont les noms suivent: le Collège de Matane; le Séminaire de Joliette; le Couvent de Matane; le Collège de Saint-Pamphile (l'Islet); le Couvent de Villeneuve; l'Ecole Normale de Matane; le Collège Louis-Querbes, à Berthierville; l'Ecole Saint-Michel, à Sillery.

MUSEE DE LA PROVINCE

Quelques jours avant la fin de l'exercice financier 1961-1962, le ministère des Affaires culturelles formait la commission consultative du Musée, sous la présidence de monsieur Jean Octeau. Composée de quatre autres membres, messieurs Guy Viau, Claude Beaulieu, Jean-Paul Lemieux et Gérard Morisset, cette commission était destinée à orienter l'activité du Musée, en coordonnant l'ensemble des expositions et des tournées, et en instituant une politique rationnelle d'acquisitions.

ACTIVITE GENERALE

I EXPOSITIONS

1. Dans la salle Morrice

Concours artistiques de la Province,
Section Peinture,
27 septembre - 16 octobre 1961
Assistance: 12,860

Salon du Livre,
23 - 29 octobre 1961
Assistance: 15,362

Héritage de France,
16 novembre - 17 décembre 1961
Assistance: 12,017

2. Dans la rotonde du premier étage

Reproductions en couleur de tableaux français modernes.
1er avril - 1er juin 1961

Photographies de Québec à l'époque 1870-1890.
2 juin - 3 juillet 1961

Gravures, lithographies, aquatintes et affiches.
4 juillet - 23 octobre 1961

Exposition du Cercle des Mycologues.
30 septembre - 1er octobre 1961

Reproductions en couleur de tableaux français du XVIIe et du XVIIIe siècle, à l'occasion de l'exposition Héritage de France.
7 novembre - 18 décembre 1961

Reproductions en couleur de tableaux de l'Ecole de Paris.
27 décembre 1961 - 31 mars 1962

3. A l'extérieur

Exposition d'Art religieux au Congrès eucharistique de Beauport.
22 - 25 juin 1961 (cette exposition a été préparée et montée par l'équipe du Musée de la Province).
Assistance: près de 20,000 visiteurs

II CONCERTS COUPERIN

Trois concerts Couperin ont eu lieu dans la salle Levasseur au cours de l'année 1961-1962.

13e concert,
24 septembre 1961
Assistance: 373

14e concert,
19 novembre 1961
Assistance: 700

15e concert,
25 mars 1962
Assistance: 763

III RESTAURATION D'OEUVRES D'ART

Madame Juliette-S. Tessier, messieurs Paul-Henri Boutet et Joseph Dorion ont mené à bien le décapage, la restauration, et, le cas échéant, la dorure de sept morceaux de sculpture, et la restauration d'une Figure de proue et d'une Armoire de l'Ecole canadienne.

IV ACQUISITIONS

Madone de conception. Bois sculpté.
Gilles BOLVIN - vers 1740

Envol à minuit le premier octobre. Huile sur toile
Jean-Paul JÉROME

Cuiller à potage. Argent massif.
Laurent AMYOT - vers 1790

Tasse. Argent massif.
Robert HENDERY - vers 1850

Tasse en bois.
ECOLE AFRICAINE

Masque. Bois sculpté
ECOLE AFRICAINE

François-Joseph Chaussegros de Léry. Huile sur toile
ECOLE FRANCAISE - début du XIXe siècle

Gaspard-Roch-Georges Chaussegros de Léry.
Huile sur toile
ECOLE FRANCAISE - début du XIXe siècle

Le Brûlé. Huile sur jute.
Madame Aline-L. BOUCHER - 1961

Le Lac Beauport. Huile sur toile.
J.-B. WILKINSON - 1871

Le Lac Saint-Charles. Huile sur toile
J.-B. WILKINSON - 1871

Ostensoir. Argent massif ciselé.
François RANVOYZE - vers 1780

Ancienne église presbytérienne de Montréal.
Aquarelle.
W. BAKER - Exécutée entre les années 1839 et 1848

Pot à tabac. Porcelaine blanche.
ECOLE ANGLAISE - 1897

Pièces d'artisanat canadien (11). Epoque 1880

Le Père éternel. Bois sculpté et peint.
ECOLE CANADIENNE - vers 1865

Dressoir, buffet et armoire. Bois de noyer.
Philippe VALLIERES - vers 1875

Falot. Laiton et acier.
ECOLE ANGLAISE - vers 1875

Mobilier de salon, comprenant quatorze pièces
Bois de noyer sculpté.
Philippe VALLIERES - vers 1870

Estampes japonaises (3 dans un cadre). Sur papier.
Epoque 1880

Québec vu de Lévis. Agrandissement photographique.
Louis-Prudent VALLEE - 1899

La Côte de l'Anse-au-Foulon. Eau forte.
James-P. COCKBURN - 1831

Le Jardin du Gouverneur. Eau forte.
James-P. COCKBURN - 1831

La Chapelle de la rue Dauphine. Eau forte.
James-P. COCKBURN - 1831

La Chute Montmorency. Eau forte.
James-P. COCKBURN - 1831

Place du Marché de la ville haute, à Québec.
Eau forte.
T.G. MARLEY - 1831

Intérieur. Huile.
Francine GAUTHIER - 1961

Composition en rouge. Huile.
Paul LACROIX - 1961

Le Prunier. Dessin à la plume.
Paul LACROIX - 1961

Portrait de femme. Fusain.
Jacques BUSSIERES

Mariette. Fusain.
Jacques BUSSIERES

Composition. Gravure sur papier.
Jean-Pierre AJMO

Portrait de G.F. Fusain.
Jacques BUSSIERES - 1961

Mathilde. Fusain.
Denys MORISSET - 1961

Jardin rose. Huile sur carton.
Denys MORISSET - 1961

Vue de Québec. Gravure sur papier.
Jean-Pierre AJMO

Alliance. Or massif.
Laurent AMYOT - vers 1790

Estampe à beurre. Bois sculpté.
ANONYME

Midi, temps jaune. Huile sur toile.
Jean McEWEN - 1961

Tropiques - 2. Huile sur toile.
Rita LETENDRE - 1961

Sotoba. Eau forte en relief sur cuivre.
Yves GAUCHER - 1961

Ligne, surface, volume, 2. Eau forte en relief sur cuivre.
Yves GAUCHER - 1961

Asagao. Eau forte en relief sur cuivre.

V DONS

Portrait de Madame Louis Tellier. Huile sur toile.
Charles GILL

Portrait du Chef Huron de Lorette.
Photographie.
MONTMINY

SERVICE D'ASTRONOMIE

INTRODUCTION

Le Service d'Astronomie a été organisé en 1943 sur les instances de la Société d'Astronomie de Québec, dans le but d'assurer le fonctionnement de son observatoire temporaire de la tour Martello. Les relations entre la Société et le Service ont toujours été très intimes. Il fut question de statuer sur elles, à une certaine époque, mais de part et d'autre on jugea inutile de donner suite à ce projet.

LE PERSONNEL

Les employés permanents sont au nombre de trois. Durant les mois d'été, le Service bénéficie de l'assistance d'employés surnuméraires. Cinq employés temporaires ont travaillé à Québec; les autres étaient attachés aux observatoires associés à Trois-Rivières, à Montmagny et à Pierreville. Chaque observatoire associé est soumis à un programme uniforme: visites populaires à l'observatoire durant la première heure de nuit, rédaction d'articles de vulgarisation par temps libre, le jour, et travaux méthodiques d'observation, la nuit.

TRAVAUX DE VULGARISATION

Les visites populaires à l'observatoire montrent que l'intérêt pour l'astronomie va toujours grandissant parmi la population. Ce fait est particulièrement vrai des observatoires qui étaient nouvellement ouverts au public, comme ceux de Trois-Rivières, de Montmagny et de Pierreville. A Montmagny, il n'était pas rare que monsieur Proulx et son assistant eussent une centaine de personnes autour de leurs instruments, au cours des belles soirées d'été, et dussent faire maintes heures supplémentaires.

L'Almanach-Graphique, merveilleux instrument de vulgarisation, est maintenant tiré à dix mille exemplaires, soit deux mille de plus que l'an dernier. Il est distribué gratuitement dans toute la province et même à l'étranger. En France, nombre de professeurs de sciences l'utilisent, et leurs élèves ont constamment sous les yeux ce graphique qui leur rappelle la Province de Québec.

A l'Exposition provinciale de Québec, en septembre dernier, le Service, en collaboration avec la Société d'Astronomie et la Compagnie Marconi, de Montréal, organisait une exposition où pour la première fois au Canada une image prise dans un télescope était reproduite en circuit fermé de télévision. Cette réussite a été due en grande part à monsieur Robert Proulx.

TRAVAUX METHODIQUES

L'atelier d'optique a été fort occupé au cours de l'année. Dix miroirs, dont les diamètres vont de quatre à douze pouces et demi, ont été taillés en entier. Les bulletins de contrôle, de même que l'argenture, ont été faits sur chacun d'eux. Divers instruments, comme des lunettes et des caméras astronomiques ont également été fabriqués à l'atelier. La principale pièce d'optique que nous avons exécutée a été le miroir de douze pouces et demi, qui servira à l'observatoire nouvellement construit du Séminaire d'Amos.

LA FEDERATION

L'oeuvre la plus importante de l'année au crédit du Service d'Astronomie, puisqu'il y a contribué pour une large part, est la Fédération des Groupements astronomiques. Dans le passé, nombre de ces groupements ont pris naissance, puis ont périclité faute d'assistance. Malgré sa modeste envergure, la Fédération s'avère l'une des plus belles initiatives scientifiques au Canada français. Sans la Fédération, le Collège de la Pocatière aurait sans doute commandé aux Etats-Unis une coupole d'observatoire de $ 30,000.00, au lieu de la faire fabriquer pour $ 7,000.00 à la Fonderie de l'Islet.

SERVICE DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

PREAMBULE

De la "loi concernant les bibliothèques publiques" (8-9, Elizabeth II, chapitre 18) sanctionnée le 18 décembre 1959, sont nés deux organismes interdépendants: la Commission des Bibliothèques publiques, corps consultatif composé de sept membres et chargé d'étudier les meilleurs moyens de résoudre les problèmes relatifs à l'établissement, au maintien et au développement des bibliothèques publiques dans la province, et de faire au ministre, tous les trois mois, rapport de ses études, constatations, opinions et recommandations, et le Service des Bibliothèques publiques, corps administratif chargé de mettre la loi en opération, d'appliquer la politique préconisée par la Commission et d'administrer le budget.

De la date de l'adoption de la loi jusqu'au 31 mars 1961, ces deux organismes étaient sous la juridiction du secrétaire de la Province; à compter du 1er avril 1961, ils relèvent du ministre des Affaires culturelles.

La cheville ouvrière où ils viennent s'articuler est le directeur des bibliothèques publiques de la province qui se trouve être à la fois directeur du Service, membre ex officio et secrétaire de la Commission, et agent de liaison entre le ministre et la Commission d'une part, entre la Commission et le Service d'autre part, dirigeant et coordonnant tous les efforts pour une action commune.

Le but de ces deux organismes est le même: développer dans toute la province un système efficace et cohérent de lecture publique, base de toute culture et de toute civilisation. Leur action conjointe se compénètre donc jusqu'à un certain point, et il serait assez difficile de traiter de l'un et d'ignorer l'autre. Aussi, on nous permettra de préciser leurs activités respectives qui s'exercent - l'une continue, l'autre intermittente - dans des cadres assez bien délimités.

SERVICE DES BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUES

DEMARCHES PRELIMINAIRES

Les premiers mois qui suivirent sa nomination, le directeur les passa à créer le nouveau Service à la fois dans son cadre physique et dans sa structure fonctionnelle. Ce fut la chasse au local nécessaire et au personnel indispensable. Grâce à la collaboration de la Commission du Service civil et des fonctionnaires concernés du ministère des Travaux publics, ces innombrables démarches prirent fin en octobre 1960.

ORGANISATION MATERIELLE

a) Différents locaux.

Le 17 octobre 1960, en effet, le Service des Bibliothèques publiques pouvait enfin s'installer et commencer d'opérer, avec un noyau de personnel - cinq, alors - dans un édifice situé à 675, avenue Marguerite-Bourgeoys, à Québec, et tout meublé.

Cinq mois plus tard, le Service perdait à la fois ce local et une partie des meubles, et il a dû, en mars 1961, s'installer, temporairement encore, dans la maison voisine, à 685 de la même rue.

En juillet 1961, le Service des Bibliothèques publiques cessait d'être itinérant pour se stabiliser à 1380, rue Garnier, Québec. Libérés des soucis des voyages, on pouvait alors poursuivre le travail intellectuel avec plus de sérénité et d'efficacité.

b) Ameublement et équipement.

Ce nouveau local, de près de cinq mille pieds carrés, comprenant un rez-de-chaussée et un étage, il a fallu le meubler et l'équiper: bureaux, fauteuils, tables, rayons de bibliothèques, fichiers, fichier magnétique, classeurs, machines à écrire, à dicter, à calculer, à photocopier, à enregistrer, projecteurs de microfilms et de micro-fiches, etc.

c) Bibliothèque technique.

Pour l'utilité du Service et de la Commission comme pour l'information des bibliothèques et des écoles de bibliothéconomie, on a commencé la formation d'une bibliothèque spécialisée en bibliothéconomie, en bibliographie et en sciences connexes, qui contient déjà plus de mille volumes sur l'administration, l'architecture, l'automatisation, le fonctionnement, la législation et la technique des différents genres de bibliothèques, sur la biblio-psychologie, la sociologie de la lecture, le choix des livres, l'histoire et la critique littéraires, etc.

L'ambition du Service est de dépister et d'acheter tout ce que l'on peut trouver dans cette spécialité, soit en volumes ou brochures, soit en microfilms, micro-fiches, films, documents, etc., et de faire de la bibliothèque un centre de documentation unique en son genre dans la province.

d) Revues et périodiques.

Le Service reçoit près de cent cinquante périodiques, revues ou journaux, soit purement techniques, soit d'information bibliographique, soit d'information et de culture générales.

On en fait actuellement le dépouillement pour la partie technique; plus tard, on le fera également pour la partie bibliographique, lorsqu'un critique littéraire sera attaché au Service.

C'est ainsi que le Service peut se tenir au courant de toutes les techniques modernes, dans le monde entier, pour renseigner les bibliothèques à bon escient, et qu'il pourra dresser en temps et lieu des bibliographies-conseils.

e) Fichier bibliographique.

Dans cette intention a été commencé un fichier bibliographique, déjà riche de quelque huit mille fiches, comportant résumé, appréciation, cote morale, etc.

f) Documentation.

Comme complément à la bibliothèque, on a fait venir d'une trentaine de pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique, d'Australie et d'Amérique, ainsi que des organismes internationaux, une documentation déjà considérable sur le fonctionnement des bibliothèques dans le monde.

Une correspondance assidue avec les Services des Bibliothèques publiques des autres provinces du Canada fournit spécialement au Service une documentation précieuse sous forme de lettres, mémoires, rapports, statistiques, sur les bibliothèques du Canada et lui permet d'établir des comparaisons, des courbes d'opérations financières, des diagrammes d'efficacité; cela lui permettra à la fois de profiter de l'expérience des autres, d'éviter leurs erreurs et de répéter les initiatives heureuses.

On fait le résumé français ou la traduction intégrale des documents les plus importants, et les autres sont annotés au fur et à mesure.

Grâce à un autre genre de documentation, qu'on pourrait appeler commerciale, les catalogues des fournisseurs, on peut conseiller les bibliothèques dans leur organisation matérielle: meubles, rayons et accessoires de bibliothèques, machines à polycopier, à photocopier, à microfilms, à microfiches, machines électroniques, etc. Il y a également les catalogues des éditeurs, les catalogues de périodiques et les catalogues récapitulatifs.

g) Cartographie.

Pour permettre au Service de situer les bibliothèques existantes et de délimiter à bon escient les régions à desservir, on a commencé une collection de cartes de la province, cartes générales ou locales, cartes selon les comtés municipaux ou provinciaux, les régions économiques ou agricoles, les districts électoraux ou judiciaires, ou selon les divisions diocésaines.

h) Microfilms.

Le Service possède déjà près de cinquante microfilms représentant les volumes ou les périodiques dont il a besoin et qu'il ne peut se procurer sous leur forme originale, et quelques volumes en micro-fiches.

i) Dossiers des bibliothèques et des municipalités.

Enfin, il a été constitué, au Service, les dossiers de près de 250 bibliothèques et de plus de mille municipalités, résultat de l'enquête générale dont il est question plus loin.

PERSONNEL

On a vu que, lorsque le Service a commencé à opérer, en octobre 1960, il y avait cinq employés: le directeur, deux directeurs adjoints et deux secrétaires. Petit à petit le personnel s'est augmenté d'un messager, de deux autres secrétaires et, tout récemment, d'un visiteur des bibliothèques.

Ce chiffre de neuf est encore nettement insuffisant, mais le recrutement et l'engagement d'un personnel dont chaque membre doit être capable de remplir avec compétence plusieurs fonctions sont très difficiles et se heurtent sans cesse à des impondérables, de sorte que l'équation entre la diversité des tâches et le nombre d'employés ne peut s'éta-

blir que grâce à un dévouement collectif et acharné qui ne compte pas ses heures. Les trois fonctionnaires qui constituaient seuls le Service d'octobre 1960 à mars 1962 devaient enquêter à l'extérieur et administrer à l'intérieur, régler les questions d'ordre matériel du Service et les problèmes des bibliothèques, faire le travail que leur imposait la Commission et remplir les tâches que leur confiait le ministère, bref, être à la fois administrateurs, publicistes, conseillers juridiques, bibliothécaires, enquêteurs, bibliographes, comptables, statisticiens, conférenciers, conseillers techniques, pourvoyeurs, archivistes, documentalistes, voire déménageurs. Ce qui explique qu'ils ont souvent travaillé non seulement jusqu'à des heures tardives, mais parfois jusqu'à des heures matinales.

ENQUETE GENERALE.

Le premier acte du Service fut une enquête générale, systématique et détaillée auprès des 1,672 municipalités de la province et des quelque trois cents bibliothèques dont, d'une manière ou d'une autre, il avait connu l'existence. S'il voulait aller quelque part, il lui fallait d'abord savoir d'où il partait.

Les réponses à cette enquête furent étudiées, compilées, et classées à la fois par ordre alphabétique, par ordre géographique, par ordre de population et par genre de bibliothèques.

Une telle enquête n'avait jamais été faite jusque-là. Elle a permis au Service de faire le point, d'évaluer l'effectif et l'efficacité des bibliothèques publiques, et de connaître l'intérêt -- ou l'indifférence -- des municipalités sur la question des bibliothèques.

Elle lui a permis malheureusement aussi de constater un retard et un sous-développement incroyables dans ce domaine, de calculer des pourcentages effarants et d'établir d'humiliantes comparaisons.

Le Service a dénombré 233 bibliothèques; une centaine d'entre elles seulement méritent réellement ce nom, alors qu'il y en a 562 en Ontario.

Le budget total d'opération de ces 233 bibliothèques était de $ 1,648,027.00 en 1960, alors que pour la même année le budget d'opération de la seule bibliothèque municipale de Toronto était de plus de $ 2,200,000.00.

Parmi ces 233 bibliothèques publiques de toute ampleur et de toutes sortes, il y a quatre bibliothèques circulantes, trente-trois bibliothèques municipales dont le revenu annuel moyen est de $ 13,000.00, si l'on excepte la municipale de Montréal, soixante bibliothèques d'associations avec un revenu annuel moyen de $ 5,600.00, si l'on excepte le Fraser-Hickson Institute (vingt-cinq d'entre elles n'ont pas $ 2,000.00), et 136 bibliothèques paroissiales dont la grande majorité ne sont pas viables, n'ayant pas même $ 100.00 de revenu annuel.

Si donc l'on ne considère que les quelque cent bibliothèques publiques dignes de ce nom, on peut dire qu'elles desservent, en principe, la moitié de la population totale de la province, soit 66% de la population urbaine et 6% de la population rurale.

Mais, si l'on n'envisage que le nombre de clients inscrits, soit environ 350,000, on constate que, en pratique, seulement 7% de la population totale utilisent les bibliothèques comme services de lecture publique, et cela dans une province dont c'est la mission de sauvegarder la culture française en Amérique.

Des soixante-six cités et villes de plus de dix mille habitants, trente n'ont encore aucune bibliothèque, alors qu'en Ontario toutes les villes de cette importance en ont; des 91 villes de 3,500 à dix mille habitants, cinquante-cinq n'ont pas de bibliothèques. Et les campagnes n'ont pour ainsi dire rien.

Ces chiffres sont à la fois humiliants et cruels, et le sous-ministre des Affaires culturelles, monsieur Guy Frégault, avait raison de les déplorer, dans son allocution à la séance inaugurale du Conseil des Arts du Québec en janvier dernier.

Ils nous révèlent dans toute sa tragique ampleur le problème des bibliothèques publiques dans le Québec, et tracent les grandes lignes de la tâche que la Commission et le Service des Bibliothèques publiques ont la mission de mener à bien: relever le niveau des bibliothèques existantes, pourvoir plus d'un million d'habitants dans les agglomérations urbaines d'un service de bibliothèques auquel ils ont droit, et rejoindre plus d'un million et demi de ruraux disséminés dans un territoire de 150,000 milles carrés; bref, en arriver à placer tous les livres possibles à la portée de tous les lecteurs probables: à leur portée intellectuelle par le choix, à leur portée matérielle par la gratuité, à leur portée physique par la proximité.

ENQUETES PARTICULIERES.

Le Service, soit par l'un ou l'autre de ses fonctionnaires, soit par des experts de l'extérieur, a conduit ou dirigé plusieurs enquêtes particulières, en dehors comme à l'intérieur de la province.

a) A Toronto, sur un projet de métropolisation des bibliothèques de Toronto et des municipalités environnantes.

b) A Ottawa, sur le catalogue national et le Centre bibliographique.

c) Dans les provinces maritimes, sur l'organisation des Services provinciaux de bibliothèques et sur le fonctionnement de leurs systèmes régionaux, qui seraient les plus effectifs du Canada.

d) A Watertown, dans l'Etat de New-York, sur l'organisation et le fonctionnement d'un des meilleurs systèmes de bibliothèques régionales des Etats-Unis.

e) A Montréal, sur le catalogue simplifié et le fonctionnement des succursales de la Bibliothèque municipale.

f) Dans la région de la Mauricie, pour y étudier, de concert avec les conseils municipaux et les représentants des bibliothèques, la possibilité d'y créer un système régional de bibliothèques.

g) Dans la région du Richelieu, pour les mêmes buts.

h) Dans la région du Nord de l'Outaouais, où monsieur Claude Aubry, conservateur de la Bibliothèque publique d'Ottawa, conduit sous la direction du Service une enquête auprès d'une quarantaine de municipalités, pour étudier la possibilité et les conditions de création d'un système régional.

i) Dans l'ouest de l'île de Montréal, où Miss Marion Gilroy, directrice des bibliothèques régionales de la Saskatchewan, conduit une enquête similaire, sous la direction du Service.

VISITES ET DIRECTIVES AUX BIBLIOTHEQUES.

En plus des nombreuses directives données par correspondance aux bibliothèques publiques et aux conseils municipaux, le Service, par l'un ou l'autre de ses fonctionnaires, a visité une dizaine de bibliothèques ou municipalités, pour donner des conseils sur l'organisation ou l'administration, régler des conflits, conclure des ententes, et aider à la création de nouvelles bibliothèques.

Le Service a également reçu à ses bureaux des délégations de conseils municipaux, d'administrateurs de bibliothèques, de députés ou de maires qui venaient y chercher des renseignements de toutes sortes au sujet des bibliothèques.

ETUDES.

Soit à la demande du Ministère ou de la Commission, soit à la demande de certains groupes ou d'administrateurs de bibliothèques, le Service a fait des études approfondies.

a) Etude sur les lois concernant les bibliothèques dans une vingtaine de pays différents et dans les autres provinces du Canada, ainsi que sur les conditions de fonctionnement de ces bibliothèques dans leurs contextes législatifs respectifs.

Ces études l'ont conduit aux constatations et conclusions suivantes:

1. Plus une loi est précise et détaillée, plus elle tente de résoudre à l'avance, par trop de minutieux articles, les différents problèmes que les légistes en chambre ont entrevus dans l'abstrait, plus elle emprisonne les administrateurs dans des textes théoriques et moins elle leur permet d'appliquer les solutions pratiques, souvent différentes à chaque phase de développement.

Alors que des lois trop détaillées, dans d'autres pays ou provinces, doivent être amendées presque d'année en année, les législateurs de la province de Québec ont été sages et bien avisés d'adopter une loi volontairement très vague et générale, dans les cadres de laquelle les administrateurs peuvent évoluer -- au sens étymologique comme au sens figuré -- pour l'adapter aux impondérables. Et ces impondérables sont nombreux dans une province où tout est à créer en matière de bibliothèques.

2. Une seconde constatation: une législation sur les bibliothèques ne peut être réellement effective que si elle trouve son corollaire et son appui dans une législation municipale et fiscale coordonnée à ses fins.

En effet, une bibliothèque publique est un service d'intérêt public au même titre que les autres services publics d'une municipalité et devrait être défrayée de la même façon; aux yeux de certains illuminés il est peut-être aussi important de se cultiver l'esprit que de marcher sur un pavé bien fait.

Or si, dans certains pays, en Scandinavie notamment, la taxe pour fins de bibliothèques est obligatoire, si dans la plupart des provinces canadiennes il suffit d'une requête des citoyens et d'un referendum majoritaire pour obliger les conseils municipaux à pourvoir adéquatement aux frais de création et de maintien d'une bibliothèque publique, il n'en va pas ainsi dans la province de Québec.

Nous n'avons, dans nos lois municipales que trois textes permissifs -- très courts d'ailleurs, si courts qu'ils passent inaperçus -- qui autorisent mais n'obligent pas les conseils municipaux à taxer spécialement ou à consacrer une partie des fonds publics pour les bibliothèques. (S.R.Q. 1941, ch. 243, Loi des Cités et Villes, art. 477, et Code municipal, article 398, par. 2).

En conséquence, tant que les lois municipales, tant que le Code municipal ne seront pas amendés, nous resterons soumis au bon vouloir des conseils municipaux, et ce bon vouloir s'est nettement exprimé dans la recommandation 52 du Mémoire présenté à la Commission royale d'Enquête sur les Problèmes constitutionnels (Commission Tremblay) par l'Union des Municipalités de la Province de Québec en 1956; cette recommandation 52 rejette sur le gouvernement provincial la responsabilité financière de l'organisation des bibliothèques publiques et ne peut déboucher que sur des solutions impossibles ou bâtardes.

Ainsi donc l'imprévoyance de nos lois municipales est une des causes du marasme dans lequel, comme nous l'avons vu, se débattent nos bibliothèques.

b) Etude sur la structure et le fonctionnement des autres Services provinciaux des bibliothèques.

Une franche collaboration a été obtenue des directeurs des Services des Bibliothèques publiques des autres provinces canadiennes.

Leurs renseignements ont été très utiles aux dirigeants du Service pour parfaire l'organisation matérielle de ce dernier, compléter l'organigramme du personnel, préciser leurs champs d'action et déterminer certaines tâches inhérentes à leurs fonctions.

Ces renseignements ont permis également d'établir des comparaisons de fonctionnement et de budget, et de constater, par exemple, que presque tous s'appuient sur une Bibliothèque provinciale qui, dépendante du Service, lui sert à suppléer, dans une envergure provinciale, aux carences des bibliothèques publiques et à desservir temporairement les régions encore dépourvues de bibliothèques.

c) Etude sur les subventions (ampleur et mode de distribution) aux bibliothèques dans les autres provinces.

Dans des tableaux synoptiques comparatifs, on a établi les grandes lignes et précisé les particularités des différents modes de distribution de subventions aux bibliothèques dans les autres provinces.

d) Etude d'un mode de distribution pour le Québec.

De l'étude précédente a été extrait ce qui semblait en même temps le plus juste à l'égard des bibliothèques et le plus adaptable à la situation de fait dans la province de Québec.

A partir de ces éléments fut schématisé un mode de distribution des subventions qui tient compte à la fois de la population desservie, de l'ampleur de l'effort local à encourager et du nombre de bibliothécaires professionnels employés.

e) Etude de normes et règlements.

A la demande et à l'intention de la Commission, le Service a établi des définitions, des normes et des règlements pour déterminer les différentes catégories de bibliothèques, les conditions à remplir pour l'éligibilité aux subventions et la façon de calculer ces dernières.

Ce dernier point en a été la pierre d'achoppement et la Commission, pour les raisons exposées dans la seconde partie de ce rapport, n'a pu recommander l'adoption de ces règlements cette année.

f) Etudes juridiques.

De concert avec les conseillers juridiques du Secrétariat de la Province, du Ministère des Affaires culturelles et du Ministère des Affaires municipales, des contrats-types et des modèles d'actes d'incorporation furent rédigés, dans le but d'aider les comités locaux ou régionaux de bibliothèques à se former selon les exigences des lois, ainsi que de renseigner les bibliothèques sur les clauses d'un contrat coopératif.

g) Etude sur les bibliobus.

Le Service fait une étude détaillée de tout ce qui concerne les bibliobus: les différents endroits où on les fabrique, leur coût d'achat, d'équipement et de fonctionnement, les plans et devis de ces véhicules, leurs particularités, leurs conditions d'opération dans les régions données, leur valeur comme medium de diffusion du livre, leurs avantages et leurs inconvénients, etc.

Cette étude a d'abord été entreprise pour connaître la possibilité de transformer en bibliobus trois camions-remorques que l'on avait mis à sa disposition.

Cette transformation s'est avérée non avantageuse.

h) Etude sur les systèmes régionaux et coopératifs de bibliothèques.

L'étude sans contredit la plus fouillée et la plus longue que le Service ait faite jusqu'ici.

Comme la meilleure solution à l'amélioration du rendement des bibliothèques actuelles est la coopération poussée à la limite du possible, et comme la seule solution au problème de la lecture publique rurale est la bibliothèque régionale, l'historique et le développement des systèmes coopératifs et régionaux de bibliothèques furent étudiés, ainsi que leur fonctionnement, dans une vingtaine de pays répartis dans les cinq parties du monde.

Des différentes étapes de cette aventure des bibliothèques régionales de par le monde, qui est nettement une aventure du XXe siècle ont été extraits les grands principes de base sur lesquels un réseau de bibliothèques régionales doit reposer, et des expériences diverses qu'on a survolées, furent tirées des conclusions pratiques.

Cet historique et ces modes de fonctionnement, ces principes et ces conclusions sont condensés dans une "étude préliminaire" de quelque cent vingt pages, rédigée par le directeur et complétée par une bibliographie de trente-sept pages contenant 685 références.

Cette étude servira de base à un cours sur les bibliothèques régionales donnée par le directeur à l'Ecole de Bibliothéconomie de l'Université de Montréal.

Le Service et la Commission essayeront ensuite d'intégrer ces principes et ces conclusions dans le contexte québécois, dans la texture d'une mentalité assez traditionnellement conformiste et individualiste, dans le cadre d'une province "où rien ne change, où rien ne doit changer" a écrit à peu près, en 1916, un romancier qui n'était pas de chez nous, et "où le problème des bibliothèques ne trouvera pas de solution

rapide ou facile ou finale, au sein d'éléments si différents et parfois si opposés (sometimes so conflicting)" d'après le Rapport de la Commission Ridington: Libraries in Canada, 1933.

PUBLICATIONS.

En plus d'être le distributeur (distribution gratuite aux bibliothèques) de deux ouvrages du directeur: (Bibliographie sommaire du Canada français" (cent quatre pages, neuf cents titres) et "Cohérence et logique de la classification décimale Dewey" (tableau synthétisant les cent premières divisions du Système Dewey), le Service a publié, en éditions réservées ou très limitées:

a) Bibliothèques publiques [de la] province de Québec, 1961. Tableau statistique de dix pages donnant, pour chacune des 233 bibliothèques, la population desservie et la clientèle annuelle, le stock et la circulation des livres, les recettes et les dépenses, et le nombre d'employés, payés ou bénévoles, professionnels ou non professionnels. (Résultat de l'enquête perpétuelle.)

b) Liste et adresses des bibliothèques publiques. (Dix-neuf pages).

c) Bibliothèques régionales; bibliographie sommaire.
(trente-sept pages, 685 titres).

d) Bibliothèques régionales; étude préliminaire. (cent vingt pages).

ACTIVITE EXTERIEURE.

Par l'un ou l'autre de ses fonctionnaires, et parfois par les trois ensemble, le Service s'est manifesté à l'extérieur par une participation active (conférences, travaux,

colloques) à des congrès internationaux, nationaux ou provinciaux:

a) Congrès conjoint American Library Association - Canadian Library Association, juin 1960, Montréal.

b) Congrès Canadian Library Association, juin 1961, St. Andrew by the Sea, N.B. où pour la première fois les directeurs des Services des Bibliothèques publiques des dix provinces se rencontraient.

c) Congrès de l'Association canadienne des Bibliothécaires de Langue française, octobre 1960, Joliette, et octobre 1961, Montréal.

d) Assemblée de la Quebec Library Association, novembre 1960, Montréal.

e) Conférence canadienne sur l'Education des Adultes, 1961, Ottawa.

Il a également pris part aux travaux de comités professionnels, à des colloques, à des journées d'études; aux manifestations de la Semaine des Bibliothèques canadiennes soit par des causeries prononcées dans une dizaine d'endroits, soit par son activité au sein du Conseil national, soit par son apport financier.

Enfin, des entrevues dans les journaux, à la radio et à la télévision ont été données.

COLLABORATION.

Dans un esprit d'entraide ouvert à tous ceux qui ont besoin de ses services ou de ses conseils -- on a souvent besoin d'un plus petit que soi -- le Service a été heureux de collaborer avec plusieurs organismes ou individus:

a) Avec le Bureau fédéral de la Statistique.

Les renseignements sur les bibliothèques publiques de la province de Québec obtenus tant bien que mal par ce Bureau étaient autrefois assez incomplets et fragmentaires. L'an dernier, pour la première fois, le Service lui fournissait des chiffres complets.

Cette année, il va plus loin encore dans la collaboration: il se charge lui-même de la distribution du questionnaire fédéral, modifié à sa demande, et il assure les rappels, les corrections et le retour complet à Ottawa.

b) Avec la Canadian Library Association, en complétant, pour la province de Québec, son enquête sur la situation des bibliothèques dans tout le Canada.

c) Avec l'American Library Directory, en lui fournissant les noms, adresses et statistiques des bibliothèques publiques du Québec.

d) Avec le bureau du Premier Ministre, par la rédaction du Mémoire de la Province à la Commission O'Leary sur les publications [périodiques].

e) Avec les ministères des Affaires culturelles et de l'Industrie et du Commerce, par la compilation d'une liste d'ouvrages de quelque 1300 titres de Canadianas devant servir de noyau à la bibliothèque de la Maison du Québec, à Paris.

f) Avec le ministère de la Santé, pour favoriser une plus large diffusion de ses publications.

g) Avec le ministère de la Famille et du Bien-Etre social, pour renseignements du sujet de son centre de documentation.

h) Avec le Conseil d'orientation économique du Québec, dans le même but.

i) Avec le Service des Bibliothèques scolaires, pour une foule de renseignements.

j) Avec le directeur de l'Annuaire statistique de la Province, pour lui fournir une abondante documentation sur les bibliothèques.

k) Avec l'Office provincial du film, pour le renseigner sur tous les films qui concernent les bibliothèques.

l) Avec le Comité de cartographie, pour la planification des cartes géographiques publiées par différents ministères et la synthétisation de tous les éléments utiles, géographiques, économiques, démographies, etc.

m) Avec la Commission du Service civil, pour la préparation et l'examen de concours de bibliothécaires.

n) Avec certains individus, étudiants, enquêteurs, visiteurs étrangers, qui ont besoin de renseignements pour une thèse, pour une étude, etc.

PREPARATION ET ADMINISTRATION DU BUDGET.

Enfin, dernière tâche du Service, mais pas la moins importante, puisque sans elle les autres ne pourraient s'accomplir: la préparation et l'administration du budget.

Dans la préparation du budget annuel, le Service doit envisager à la fois la prévision de ses différents besoins, ceux des bibliothèques de toute la province et les projets de la Commission.

Tous ces impondérables, il doit les cerner, les définir, les expliciter, les coiffer de chiffres concrets et précis non seulement poste par poste, mais dans les menus détails d'une répartition complète et minutieuse. C'est la justification du budget.

Il lui faut ensuite présenter une argumentation d'appui très serrée, par des tableaux comparatifs, des statistiques d'opération, des normes recommandées, des exposés de pourquoi et de comment, des estimations d'experts. C'est la défense du budget.

Mais ce budget, préparé avec soin, justifié avec précision, défendu avec feu, lui revient, quelques mois plus tard, estropié, boiteux ou décapité, parce que évidemment il y a dans l'administration de la province, d'autres services ou départements qui ont d'autres besoins. C'est la fixation ou l'adoption du budget, en fonction du grand tout que l'on appelle les "estimations budgétaires de la province".

C'est alors, à l'intérieur de ce ratatinement, l'étude des priorités, la détermination des sacrifices nécessaires et le recommencement des calculs sur une autre base. C'est la répartition du budget.

Et alors vient l'administration du budget. Budget du Service d'abord: traitements, frais de voyages, réquisitions, achats, contrôle des factures, recommandations de paiement, expédition des chèques, comptabilité à jour, vérification régulière pour ne pas dépasser le montant alloué à chaque poste, etc.

Puis, budget des subventions: prévoir l'imprévisible, réserver une marge de sécurité pour les créations probables, réétudier chaque dossier des bibliothèques, dresser en fonction de cette étude un nouveau tableau des subventions qui sera juste à la fois pour chacune et pour l'ensemble, et discuter de tout cela avec la Commission.

COMMISSION DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

Le caractère consultatif de la Commission des Bibliothèques publiques ne minimise en aucune façon le rôle qu'elle joue dans la structure générale créée par la loi concernant les bibliothèques publiques.

Le rôle de la Commission est aussi constant que la pensée qui l'anime, même si son activité physique ne se manifeste que par intermittence.

En 1960, la Commission ne s'est réunie que deux fois, à cause de circonstances tout à fait hors de son bon vouloir. Les rapports trimestriels du 30 septembre et du 30 décembre 1960 faits par le secrétaire au Secrétaire de la Province en expliquent les raisons.

Par contre, de mars 1961 à avril 1962, elle a siégé dix fois. Le secrétaire a fait parvenir les huit rapports trimestriels par lesquels elle faisait part au ministre, selon la loi, "de ses études, constatations, opinions et recommandations".

Voici, pour compléter, un résumé de son activité:

a) Dossiers des bibliothèques.

La Commission a étudié attentivement les dossiers constitués par le Service pour chacune des bibliothèques publiques, afin d'avoir une vue d'ensemble de la situation et des besoins des bibliothèques dans la province.

b) Travaux du Service.

Elle a également étudié avec attention les travaux, mémoires, rapports d'enquêtes, statistiques, etc., préparés par le Service pour lui faciliter l'élaboration d'une politique générale et cohérente, comme pour l'aider à résoudre les problèmes particuliers.

c) Normes et règlements.

Elle a porté une attention toute spéciale à un projet assez élaboré de normes d'éligibilité aux subventions et de réglementation pour la distribution de ces subventions, projet préparé par le Service.

Après une étude sérieuse de l'application pratique de ces règlements basés en partie sur ceux des autres provinces, la Commission s'est rendu compte qu'une telle réglemen-

tation, essentielle en principe pour la bonne administration du Service, si l'on veut éviter les accusations d'arbitraire et de favoritisme, ne pouvait s'appliquer sans préjudice à certaines bibliothèques qu'avec un budget beaucoup plus considérable que celui qui nous est alloué; pour être juste elle aurait dû alors recommander trop de cas d'exception.

Elle n'a donc pas cru opportun, dans ces circonstances, d'approuver le projet du Service et d'emprisonner dans un texte légal sa propre évaluation des mérites et des besoins des bibliothèques.

Elle a cependant défini ce qu'elle entend par bibliothèque publique:

> "Toute collection non spécialisée, formée de volumes, brochures, périodiques, feuillets ou autres imprimés; complétée au besoin par d'autres instruments ou moyens de culture; organisée systématiquement dans des locaux appropriés pour la conservation, le prêt et la consultation; possédée et administrée par un organisme public, semi-public, ou privé non commercial, autre qu'une institution d'enseignement, et mise à la disposition du public."

et elle a esquissé non pas une réglementation véritable mais plutôt les grandes lignes de sa politique au sujet des subventions:

> "Sauf quelques très rares exceptions déterminées par la Commission, les bibliothèques desservant une population de moins de 3,500 habitants ne seront pas subventionnées, parce que ce serait un éparpillement du budget en pure perte."

> "Sauf encore quelques très rares exceptions également déterminées par la Commission, les bibliothèques paroissiales ne seront pas subventionnées parce qu'elles n'ont aucune garantie de viabilité en soi."

"Les bibliothèques municipales et les bibliothèques d'associations desservant actuellement 3,500 habitants et plus recevront une subvention généralement et approximativement basée sur les calculs du Service, selon le chiffre de la population desservie, l'ampleur de l'effort local et le nombre de bibliothécaires professionnels employés."

"La Commission s'éloignera des chiffres du Service pour recommander soit une subvention moindre dans le cas des bibliothèques qu'elle estimera proportionnellement riches, soit une subvention plus considérable dans le cas de bibliothèques qui, de prime abord, pourraient devenir les pivots de futures organisations régionales. La Commission établit ces priorités en prévision d'un plan d'ensemble qui couvrirait les différentes régions."

"La Commission, en fixant le montant des subventions, a le souci de venir en aide à toute bibliothèque qui fournit des garanties de développement pour l'avenir, de préférence à celles qui sont menacées de vivoter ou de végéter par la force des circonstances."

d) Audiences.

Elle a reçu diverses délégations de bibliothécaires ou d'administrateurs de bibliothèques qui sont venus exposer devant elle leurs problèmes et leurs demandes.

e) Recommandations.

Au Secrétaire de la Province, pour une aide efficace à l'Ecole de Bibliothéconomie de l'Université de Montréal.

Au ministre de la Jeunesse, pour des bourses aux étudiants en bibliothéconomie.

Au ministre des Affaires culturelles, pour que soit créée une Bibliothèque provinciale.

f) Enquêtes régionales.

La Commission a patronné et subventionné trois grandes enquêtes en vue de la fondation possible de systèmes régionaux de bibliothèques, ou d'extension de service de bibliothèques circulantes.

g) Création de bibliothèques locales.

Elle a favorisé la création, au cours de l'année, d'une dizaine de bibliothèques municipales nouvelles.

h) Création d'un système régional.

Alors que la Colombie canadienne et la Nouvelle-Ecosse avaient pris onze ans d'étude, et le Nouveau-Brunswick trois ans, avant de mettre en branle un premier système régional, la Commission, dès cette année, a cru pouvoir créer un projet expérimental d'un service régional de bibliothèques dans la région de la Mauricie.

Premier système régional dans la province de Québec, le Service des Bibliothèques de la Mauricie desservira, par succursales, dépôts de livres et bibliobus, les quatre comtés de Maskinongé, Saint-Maurice, Laviolette et Champlain.

Il pourra opérer grâce à la magnifique collaboration de la ville des Trois-Rivières, dont la bibliothèque était la seule, en province, assez riche d'expérience, de volumes et de personnel professionnel pour servir de pivot à un système régional de cette envergure.

i) Subventions.

Pour l'année financière 1960-1961, la Commission a recommandé des subventions pour un montant total de $ 143,300.00 en faveur d'une centaine de bibliothèques. On en trouvera la liste annexée à son rapport trimestriel du 30 mars 1961.

Pour l'année financière 1961-1962, un montant total de $ 322,350.00 a été distribué à 84 bibliothèques; la liste est annexée au rapport trimestriel que la Commission adressait au ministre le 30 mars 1962.

j) Budget.

De concert avec le Service, la Commission s'est penchée sur les besoins des bibliothèques dans la province de Québec et sur les chiffres des subventions que nous venons de voir et par lesquelles elle a tenté de pallier tant bien que mal à une situation de fait.

Elle a fait des constatations, établi des comparaisons, et osé des recommandations:

1. En 1960-1961, les $ 143,000.00 qu'elle a distribués en subventions représentaient à peu près $0.05 per capita de la population desservie par les bibliothèques subventionnées; en 1961-1962, les $ 322,000.00 représentaient $0.12½ per capita.

   En Ontario et en Nouvelle-Ecosse les subventions provinciales sont d'à peu près $0.50 per capita, et au Nouveau-Brunswick elles vont jusqu'à $0.75. En Saskatchewan elles peuvent aller jusqu'à $ 1.50 per capita pour des créations.

   Et les bibliothèques des autres provinces reçoivent de telles subventions depuis nombre d'années; celles du Québec ont une incroyable marge à combler.

2. En Ontario, les bibliothèques publiques ont un volume et un tiers per capita; nos bibliothèques publiques ont un tiers de volume per capita, c'est-à-dire quatre fois moins.

3. En 1960, les commissions scolaires de la province de Québec avaient un budget d'opération de $ 237,730,000.00 dont $ 71,000,000.00 de subventions du gouvernement.

La même année, les bibliothèques publiques de la province de Québec, ces "universités du peuple" comme on se plaît à les appeler avec une emphase teintée d'euphorie, avaient un budget d'opération de $ 1,648,000.00 dont $ 143,000.00 de subventions du gouvernement.

Aussi la Commission a-t-elle recommandé fortement, dans ses rapports trimestriels du 30 juin et du 30 septembre 1961, que le gouvernement accorde à la question des bibliothèques publiques l'attention qu'elle mérite et le budget qui permettra au Service comme à la Commission des Bibliothèques publiques, non pas de faire des miracles, mais du moins d'améliorer dans la mesure du possible et avec le temps, une situation qui paraît déplorable à tous.

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE

Cet organisme a été formé par le ministère des Affaires culturelles le 25 août 1961, grâce à la nomination de monsieur Wilfrid Pelletier comme directeur.

Depuis cette date, le directeur de l'Enseignement de la Musique s'est employé à recueillir toute la documentation nécessaire à son Service. Monsieur Pelletier a fait l'étude des manuels et des programmes soumis par le surintendant de l'Instruction publique, ainsi que des renseignements provenant des commissions scolaires. En outre, monsieur Pelletier s'est entretenu avec le directeur de l'Office national du Film et diverses personnalités de Philadelphie au sujet de la mise au point d'une méthode d'enseignement audio-visuel.

Au cours des derniers mois de l'exercice financier, monsieur Pelletier préparait un important mémoire pour la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, mémoire qui devait être présenté en juillet 1962.

SUBVENTIONS

SUBVENTIONS VERSEES PAR LE MINISTERE

Académie canadienne-française	$ 14,000.00
Académie de Musique de Québec	17,000.00
Alliance française de Montréal	1,000.00
Amis du Théâtre	3,000.00
Amis des Disciples de Massenet	4,000.00
Amitiés Québec-Afrique	1,500.00
Archives de Folklore	1,000.00
Association canadienne des Bibliothécaires de Langue française (Section de Québec)	200.00
Association canadienne des Bibliothécaires de Langue française	1,200.00
Association canadienne des Bibliothèques	1,000.00
Association canadienne des Educateurs de Langue française	2,000.00
Association canadienne-française pour l'Avancement des Sciences	40,000.00
Association canadienne du Théâtre d'Amateurs	3,000.00
Association des Fanfares amateurs de la Province de Québec	7,000.00
Association des Hebdomadaires de Langue française	4,000.00

Association générale des Etudiants de l'Université Laval	$ 1,000.00
Centre d'Art d'Argenteuil	1,000.00
Centre d'Art Sainte-Adèle	1,500.00
Centre canadien d'Essai	3,850.00
Cercle des Jeunes Naturalistes	10,000.00
Choeur Bleu et Or	1,000.00
Chorale Bach de Montréal	1,500.00
Ciné-Club Garnier	350.00
Club musical des Dames de Québec	3,000.00
Collège Saint-Ignace, Montréal	800.00
Comité France-Amérique de Montréal	500.00
Comité Afrique-Canada	2,000.00
Comité québécois des Visites interprovinciales	4,000.00
Comité de Soutien de l'Ecole de Chant Jeannine Labonté	500.00
Commission Saint-Thomas d'Aquin	1,000.00
Compagnie des Ballets de Québec	1,500.00
Concerts d'Orgue du Québec	3,000.00
Concerts symphoniques de Sherbrooke	750.00
Concours scolaires de Chansons canadiennes et françaises	350.00
Conseil de la Vie française en Amérique	5,000.00

Ecole d'Art dramatique de Hull Inc.	1,500.00
Ecole nationale de Théâtre du Canada	15,000.00
Exposition provinciale (concours artistique)	500.00
Fédération des Fanfares amateurs de la Province de Québec	1,500.00
Fédération féminine Franco-Américaine	1,000.00
Festival dramatique de l'Est du Québec	1,000.00
Festival international du Film de Montréal	17,000.00
Festival national d'Art dramatique	11,000.00
Festivals de Musique du Québec Inc.	3,000.00
Fondation des Ecrivains canadiens	250.00
Galerie La Huchette	1,000.00
Grands Ballets canadiens	25,000.00
Institut canadien d'Education des Adultes	5,000.00
Institut scientifique Franco-Canadien	10,000.00
Jeudis artistiques et littéraires	800.00
Jeunesses musicales du Canada	30,000.00
La Fenière	3,000.00
Le Naturaliste canadien	500.00
Maison canadienne de Paris	15,000.00
Mountain Playhouse	1,000.00
Musée des Beaux-Arts, Montréal	50,000.00
Musée canadien du Film sur l'Art	1,000.00

Musiciens amateurs du Canada (Cammac)	1,000.00
Opéra Guild Inc.	2,000.00
Orchestre de Chambre McGill (McGill Chamber Orchestra)	2,000.00
Orchestre Philarmonia de Montréal	4,000.00
Orchestre Symphonique de Montréal	25,000.00
Orchestre Symphonique de Québec	30,000.00
(spéciale)	35,000.00
Palardy, Jean	12,007.32
Petit Théâtre de la Basoche	3,000.00
Prix littéraire France-Canada	200.00
Pichette, Henri	250.00
Revue canadienne de Biologie	600.00
Revue "Culture"	600.00
Service social des Sourdes-muettes	500.00
Société artistique de Thetford Mines Inc.	1,500.00
Société canadienne de Musique folklorique	5,000.00
Société des Dix	1,000.00
Société des Ecrivains canadiens	2,000.00
Société des Libraires de Québec	1,000.00
Société des Editeurs canadiens du Livre français (voyage de monsieur Claude Hurtubise à Francfort)	185.00
Société généalogique canadienne-française	2,000.00

Société de Géographie de Montréal		1,000.00
Société de Géographie de Québec		300.00
Société des Festivals de Montréal	(spéciale)	25,000.00
Société d'Histoire régionale de la Mauricie		500.00
Société nationale Samuel de Champlain		1,000.00
Société des Poètes Canadiens-français		1,500.00
Société des Professeurs français en Amérique		200.00
Société Royale du Canada (Section 1)		4,000.00
Société Saint-Jean-Baptiste de Québec		2,000.00
Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke		200.00
Théâtre Club		13,000.00
Théâtre International de Montréal (La Poudrière)		10,000.00
Théâtre du Nouveau-Monde		25,000.00
Théâtre de l'Egrégore		21,000.00
Théâtre du Rideau Vert		10,000.00
Théâtre lyrique de Nouvelle-France		7,500.00
Théâtre universitaire canadien		10,000.00
Vie des Arts		11,000.00

TABLE DES MATIERES

Service et titulaires . . . . . page 1

Administration générale . . . . . page 3

Archives de la Province . . . . . page 9

Bibliothèque Saint-Sulpice . . . . . page 11

Commission des Monuments historiques . . . . page 17

Concours artistiques de la Province . . . . page 21

Concours littéraires et scientifiques . . . page 23

Conseil des Arts du Québec . . . . . page 27

Conservatoire de Musique et d'Art dramatique . page 39

Délégation culturelle à Paris . . . . . page 43

Inventaire des Oeuvres d'art . . . . . page 47

Musée de la Province . . . . . page 51

Service d'Astronomie . . . . . page 57

Service des Bibliothèques publiques . . . . page 59

Service de l'Enseignement de la Musique . . . page 85

Subventions . . . . . page 87

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

RELIURE
PRÉFONTAINE
THIÉBAUD